



**ACADÉMIE
DE MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Session 2023

Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles Rapport du jury

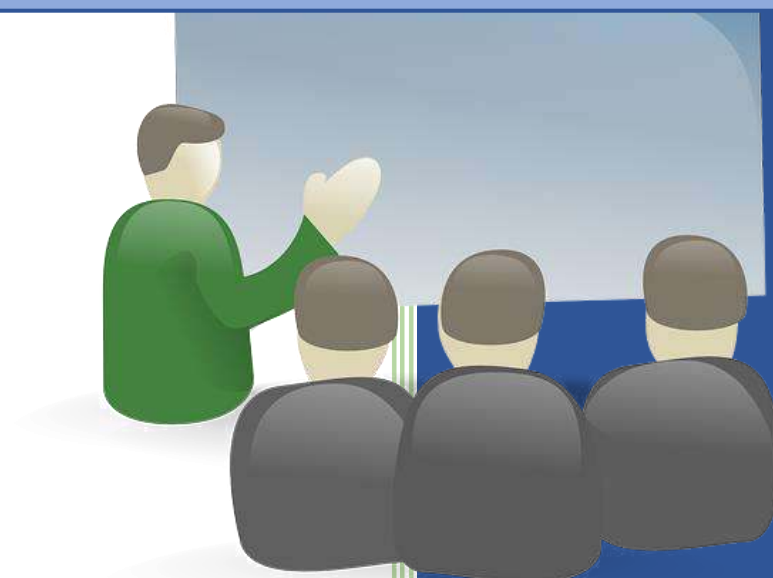


TABLE DES MATIÈRES

I.	Les épreuves écrites d'admissibilité.....	2
A.	Texte réglementaire.....	2
B.	Éléments de contexte.....	2
C.	L'épreuve écrite de français.....	4
D.	L'épreuve écrite de mathématiques.....	12
E.	L'épreuve écrite d'application dans le domaine des Arts.....	17
F.	L'épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique.....	20
G.	L'épreuve écrite d'application dans le domaine des Sciences et technologie.....	22
H.	L'épreuve écrite en langue régionale - créole.....	26
II.	Les épreuves orales.....	30
A.	Éléments de contexte.....	30
B.	L'épreuve de leçon.....	30
C.	L'épreuve d'entretien.....	35
D.	L'épreuve facultative de langue.....	39
E.	L'épreuve de créole.....	43

I. LES ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

A. Texte réglementaire

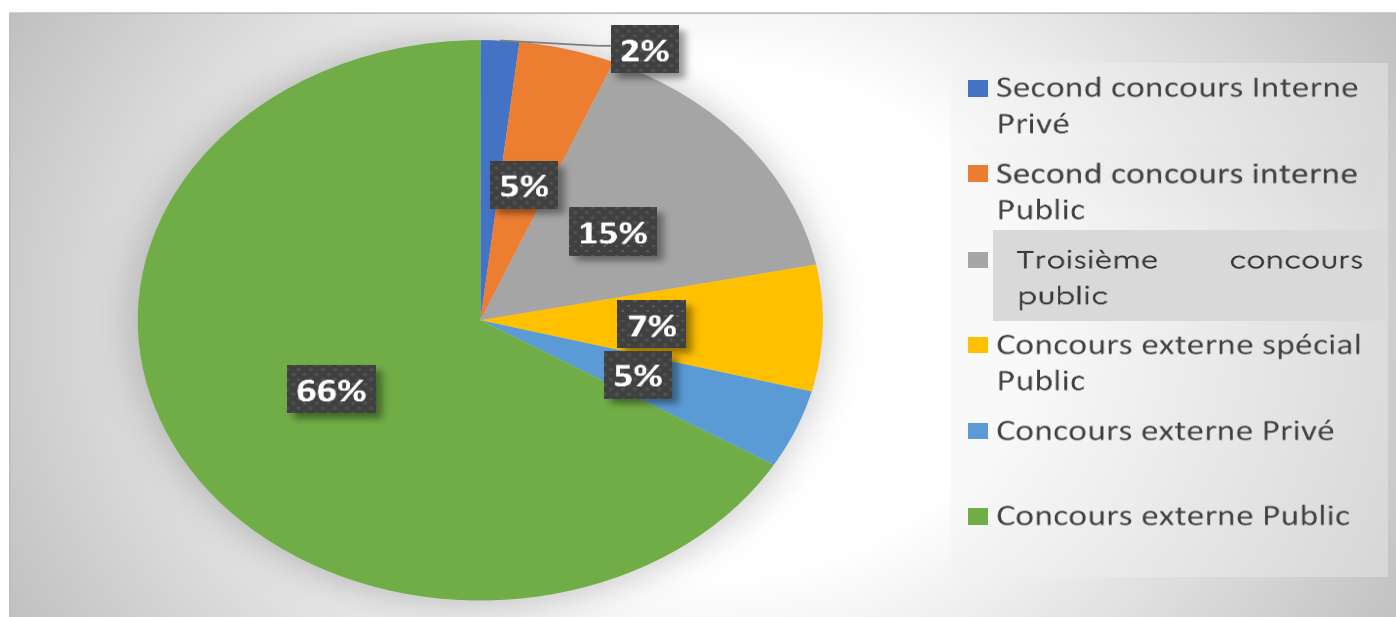
Arrêté du 19 avril 2013 modifié par l'arrêté du 25 janvier 2021 qui fixe les modalités d'organisation du concours du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

B. Éléments de contexte

- 697 inscrits.
- 221 candidats ont composé lors des épreuves d'admissibilité.

	Externe public	Externe public langue régionale (LR)	Second concours interne public	Second concours interne Spécial LR	Troisième concours interne	Externe privé	Second concours interne privé	Totaux
NOMBRE DE CANDIDATS INSCRITS	401	35	52	2	133	56	18	697
NOMBRE DE CANDIDATS PRESENTS	146	16	10	1	34	10	4	221

1. Répartition des candidats inscrits par type de concours



Le concours externe public est le plus représenté.

2. Les dates

- Épreuve disciplinaire de français	Lundi 03 Avril 2023
- Épreuve disciplinaire de maths	Mardi 04 Avril 2023
- Domaine d'application (sciences et technologie, Histoire - géographie, EMC, Arts)	Mercredi 05 Avril 2023
- Épreuve écrite créole (L.R.)	Jeudi 06 avril 2023

3. Quelques chiffres de l'admissibilité

INTITULES DU CONCOURS	NOMBRE DE POSTES OUVERTS	NOMBRE D'ADMISSIBLES	SEUIL D'ADMISSIBILITE
CONCOURS PUBLIC			
Concours externe public	28	49	10, 08 /20
Concours externe spécial langues régionales	8	4	10,06/20
2 nd concours interne public	2	5	10/20
2 nd concours interne spécial langues régionales	-	0	10/20
3 ^{ème} concours public	2	5	10,25/20
CONCOURS PRIVE			
2 nd concours interne privé	-	0	10/20
Concours externe privé	3	2	10,41/20
Total	43	65	

C. L'épreuve écrite de français

1. Description de l'épreuve

L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte, à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

L'épreuve est notée sur 20.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

Le programme de l'épreuve est constitué ainsi pour les sessions 2023 et 2024 :

- Du programme en vigueur de français du cycle 4 ;
- De la partie « l'étude de la langue au lycée » des programmes de français de seconde générale et technologique et de première des voies générale et technologique (BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019).

Les connaissances et compétences prescrites dans ces programmes doivent être maîtrisées avec le recul nécessaire à un enseignement réfléchi du cycle 1 au cycle 3 de l'école primaire.

2. Organisation de la commission

La commission est composée :

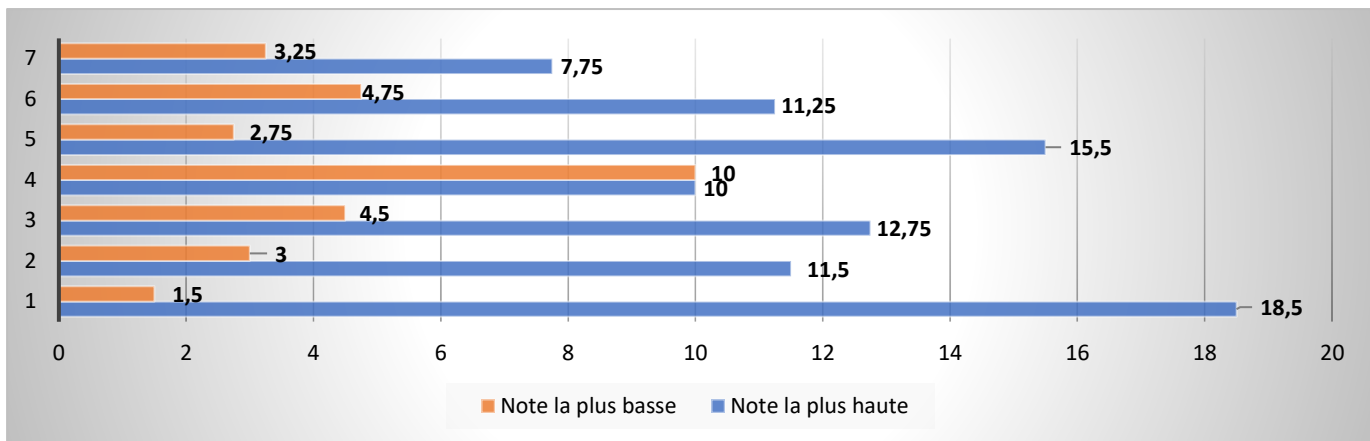
- Des coordonnateurs IEN chargés de mission ;
- De 18 correcteurs. Les binômes sont constitués d'un enseignant ou conseiller du premier degré et un enseignant du second degré.

La commission s'est réunie à trois reprises :

- Le mercredi 19 avril pour l'harmonisation du barème ;
- Le jeudi 20 avril pour un point d'étape ;
- Le lundi 24 avril 2023 en vue de la réunion bilan de correction.

3. Résultats académiques de l'épreuve

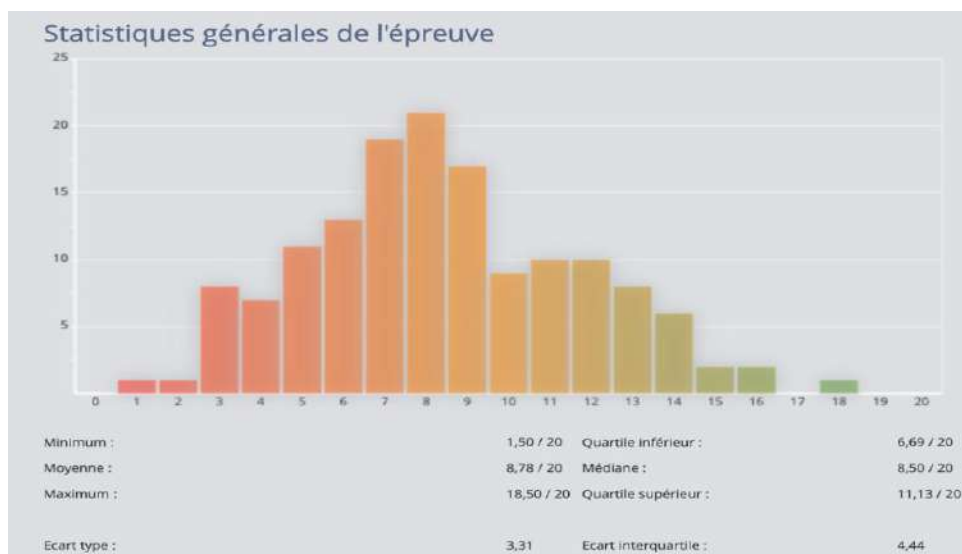
	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Interne public	2 nd conc. Interne Spécial LR	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	2 nd conc. Interne privé
Moyenne	8,78	7,27	9,13	10	7,06	7,85	5,63
Pourcentage de note > 10	26,71	6,25	20	0	8,82	10	0
Pourcentage de note =<10	73,28	93,75	80	100	91,18	90	100



L'écart entre les notes les plus basses et les notes les plus hautes est conséquent.

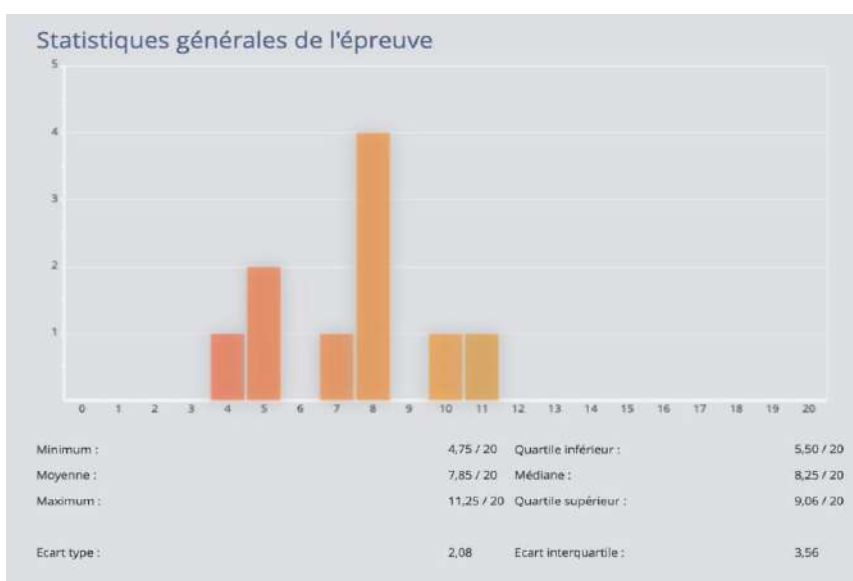
Présentation de quelques chiffres clés

→ **Graphique 1** : externe public.



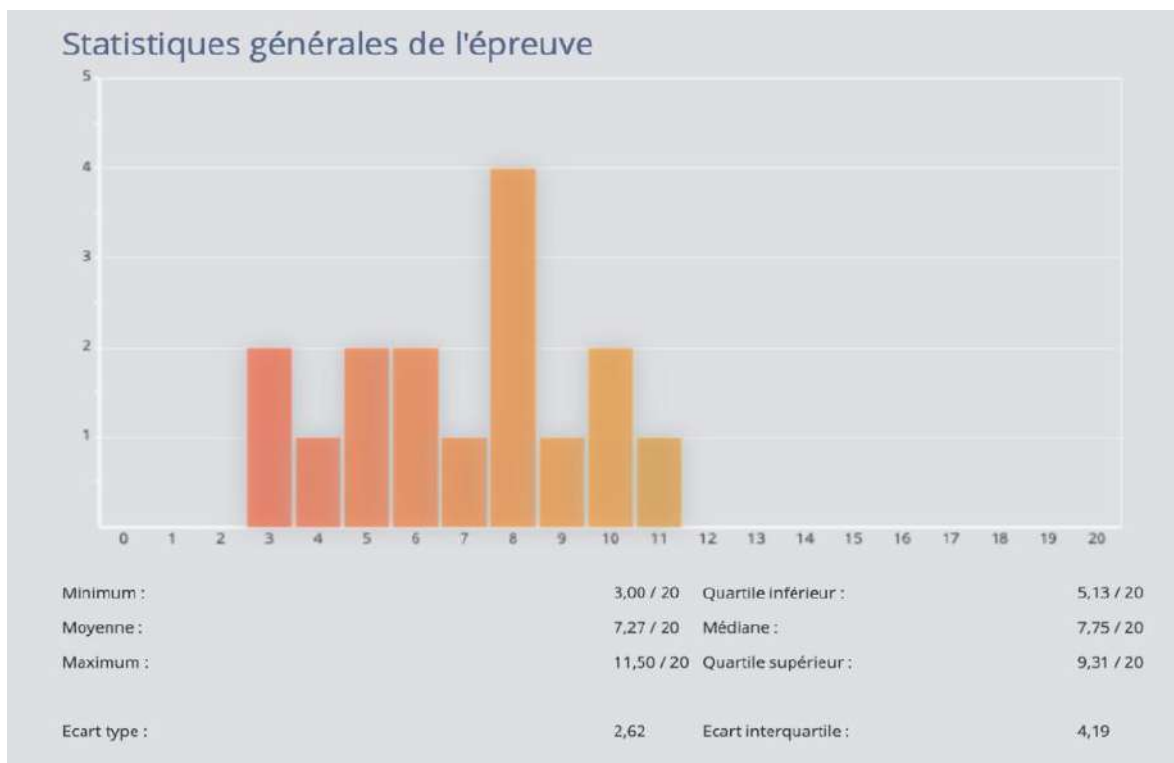
Pour le concours externe public, 26,71 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 11,13 sur 20.

→ **Graphique 2** : externe privé



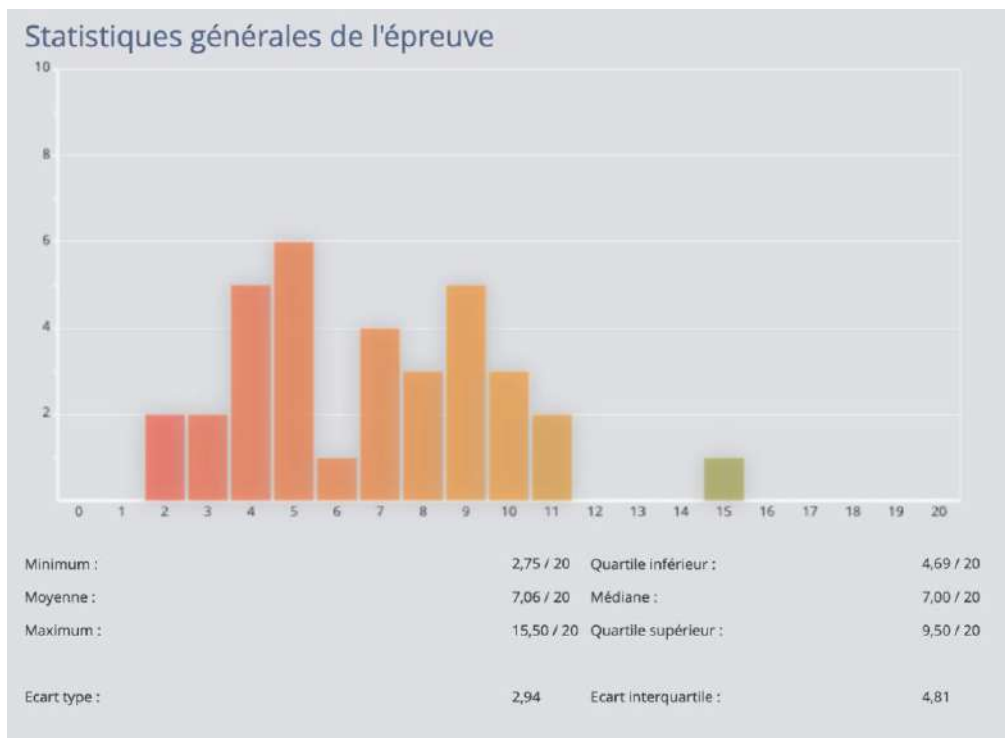
Pour le concours externe privé, 10 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 9,06 sur 20.

→ **Graphique 3** : externe public LVR



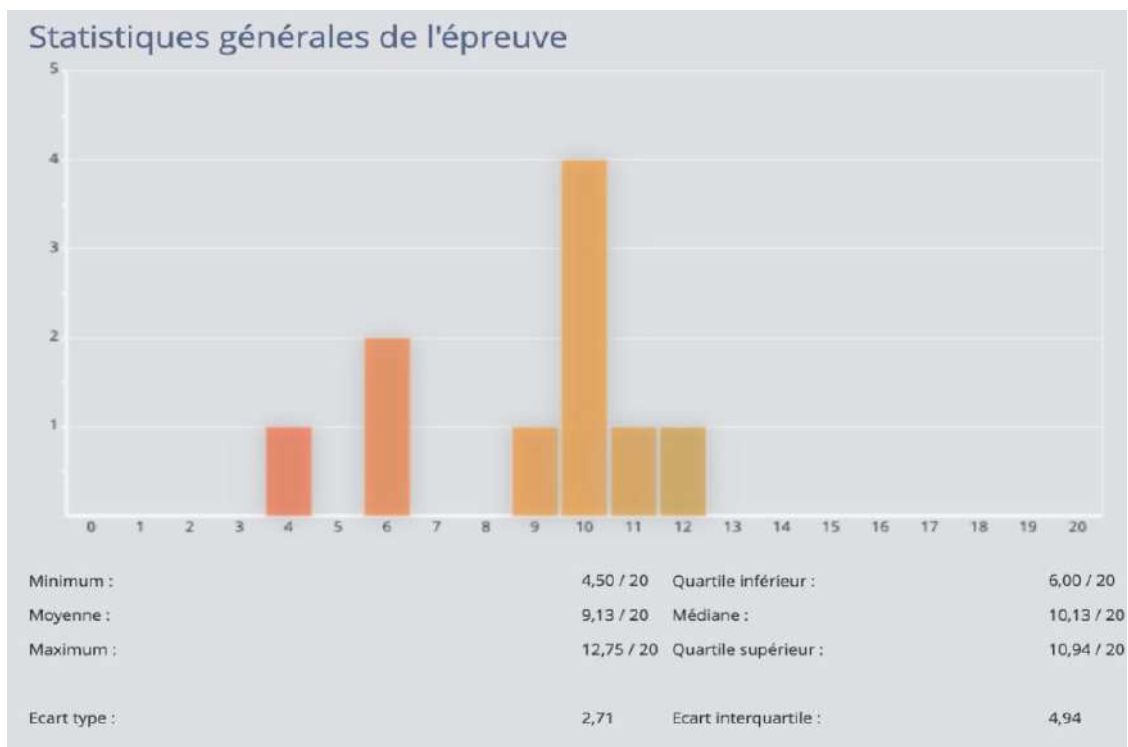
Pour le concours externe public spécialité langue régionale, 6,25 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 9,31 sur 20.

→ **Graphique 4** : troisième concours public



Pour le 3^{ème} concours public, 8,82 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 9,5 sur 20.

→ **Graphique 5** : second concours public interne



Pour le second concours public interne, 20 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 10,94 sur 20.

→ **Graphique 6** : second concours interne privé



Pour le second concours privé interne, aucun candidat n'a obtenu de note supérieure à 10. La moyenne du quartile supérieur des candidats se situe à 7,44 sur 20.

Pour le second concours interne spécialité créole, le seul candidat a obtenu une note inférieure à 10.

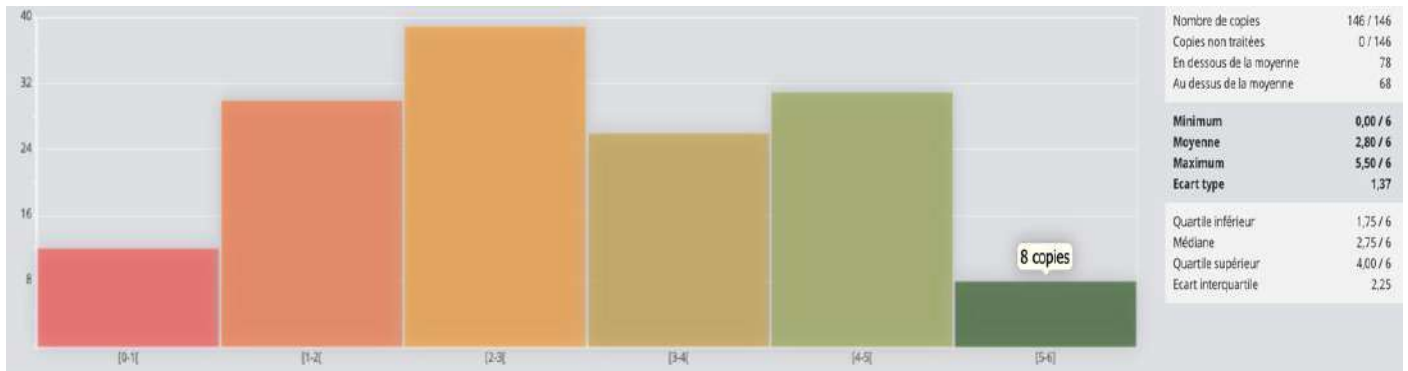
4. Commentaires de l'épreuve

1) PREMIÈRE PARTIE : ETUDE DE LA LANGUE SUR 6 POINTS

MOYENNE DE LA PARTIE 1

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	2 nd conc. Spécial LR	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	2 nd conc. Int privé
Moyenne De la partie 1	2,8 / 6	2,27	2,81	2,38	2,42	2,3	2,19

→ **Graphique** : externe public partie 1



Sur l'ensemble des concours, la moyenne de la partie 1 se situe légèrement en dessous de 3 points sur 6. Pour le concours externe public, 55,58 % des notes sont inférieures ou égales à 3 points sur 6 ; 44,52% des notes sont au-dessus de la moyenne. Cette répartition est représentative de l'ensemble de tous les concours. Tous concours confondus, les statistiques montrent que les questions 3 et 4 sont les plus échouées.

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE

Question 1 : Le candidat devait indiquer la nature et fonction précises de 4 mots.

Question 2 : Le candidat devait justifier les accords de 2 participes passés.

Question 3 : Le candidat devait indiquer les modes, temps et justifier l'emploi de 2 verbes.

Question 4 : Le candidat devait relever 3 marques de l'énonciation.

Question 5 : Le candidat devait réécrire un extrait de texte en le transformant au pluriel.

Question 6 : Le candidat devait analyser une proposition en précisant sa nature et sa fonction et transformer deux phrases en une phrase complexe.

Éléments de correction de la partie

Le barème de la partie 1 est le suivant : 1 point par question soit 6 points au total.

Points positifs

Certains candidats ont su indiquer la nature des mots, effectuer la transformation du texte au pluriel. Les règles d'accord avec le participe passé sont globalement connues, les auxiliaires sont nommés. De plus, la transformation de deux phrases simples en une phrase complexe est plutôt réussie.

Points à améliorer

L'ensemble des correcteurs note :

- Une maîtrise fragile des concepts de base en étude de la langue. Ainsi, on a identifié par exemple : la confusion entre mode et temps et entre subordonnée relative et complétive, la méconnaissance des valeurs de l'emploi des temps et des marques de l'énonciation, des difficultés à identifier la fonction des mots et à effectuer des transformations au pluriel quand l'adjectif qualificatif est antéposé ;

- Un manque de précision dans les réponses données. Ainsi, on a identifié par exemple : l'emploi du mot « adjectif » au lieu de « adjectif qualificatif », de « pronom » au lieu de « pronom personnel », de « COD » sans précision sur le verbe auquel il est rattaché. Les justifications proposées par les candidats étaient soit incomplètes soit mal explicitées.

Conseils aux futurs candidats

Les correcteurs conseillent aux candidats de :

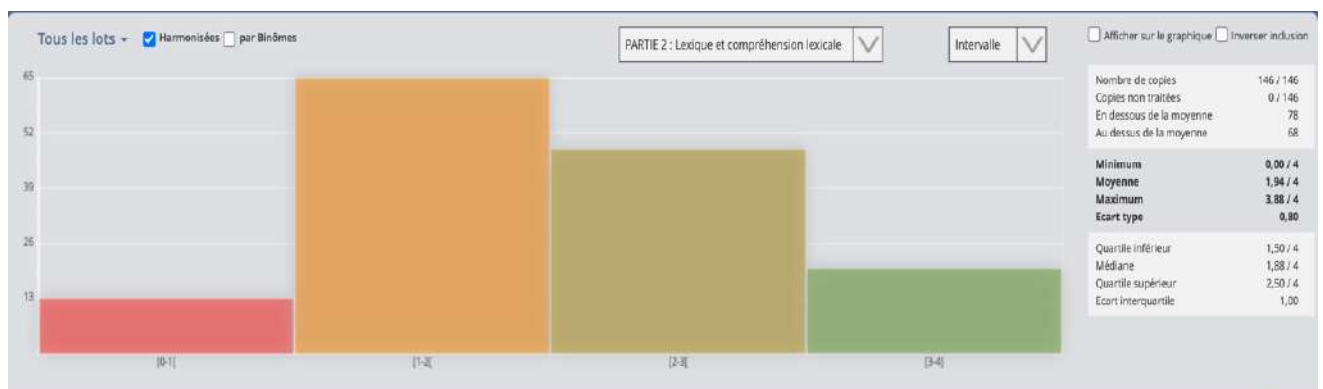
- Faire une lecture attentive des consignes ;
- Renforcer les connaissances sur la nature et la fonction des mots, les marques de l'énonciation, les modes, temps et valeurs, l'analyse des propositions ;
- Répondre de manière précise et détaillée sans aller au-delà de ce qui est demandé ;
- Privilégier le tableau pour les réponses qui nécessitent des relevés et des classements ;
- Se référer aux ouvrages suivants : la grammaire méthodique du français, le Grevisse de l'enseignant, le Grevisse de l'étudiant, le guide « la grammaire du CP à la 6^{ème} ».

2) DEUXIÈME PARTIE : LEXIQUE ET COMPREHENSION LEXICALE SUR 4 POINTS

MOYENNE DE LA PARTIE 2

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	2 nd conc. Spécial LR	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	2 nd conc. Int privé
Moyenne de la partie 2	1,94/4	1,83	2,14	3,63	1,93	1,86	2,16

→ **Graphique** : externe public partie 2



Pour le concours externe public, 53,42 % des notes sont inférieures ou égales à 2 points sur 4 ; 46,58 % des notes sont au-dessus de la moyenne. Cette répartition est représentative de l'ensemble de tous les concours.

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE

Question 1 : Le candidat devait analyser la formation d'un mot en précisant le sens des éléments qui le composent.

Question 2 : Le candidat devait expliquer le sens de l'expression « surenchère de désespoir ».

Question 3 : Le candidat devait expliquer le sens de l'expression « arche d'alliance » en s'appuyant sur deux éléments significatifs du texte.

Éléments de correction de la partie

Le barème de la partie 2 est le suivant :

- Question 1 : 1 point ;
- Question 2 : 1 point ;
- Question 3 : 2 points.

Points positifs :

D'une façon générale, les candidats parviennent à décomposer les mots en radical et affixes. Certains candidats ont su expliquer les expressions et relever dans le texte les éléments justificatifs.

Points à améliorer :

Comme pour la première partie, les correcteurs notent un manque de précision dans les explications et justifications. Par exemple, seul un mot des expressions est réellement expliqué.

D'autre part, la majorité des candidats a souvent oublié d'analyser le sens du radical.

Conseils aux futurs candidats :

Les correcteurs conseillent aux candidats :

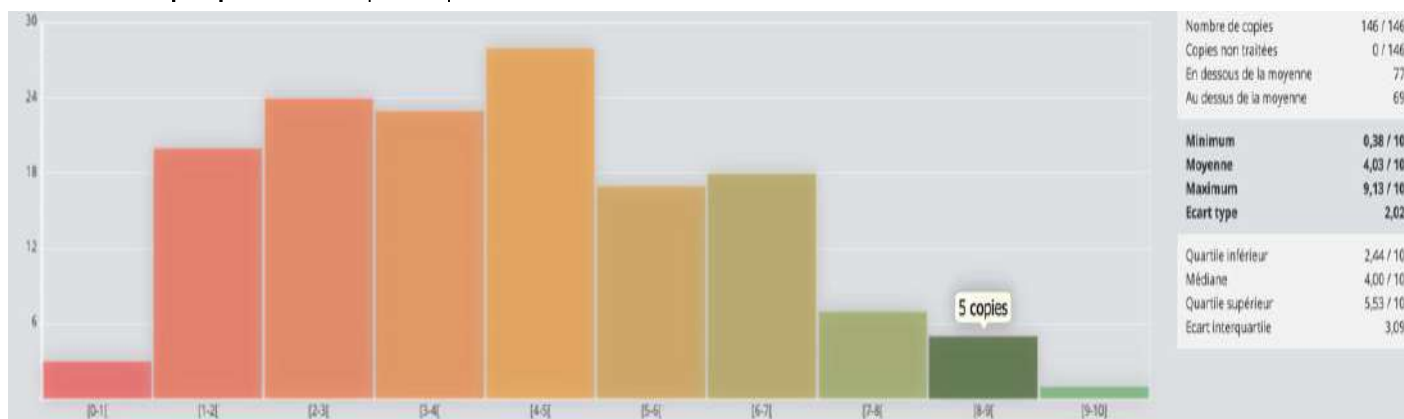
- D'expliquer l'expression et pas uniquement un mot de celle-ci. Par exemple, il est attendu du candidat qu'il explique toute l'expression « surenchère de désespoir » et pas uniquement « surenchère » ou uniquement « désespoir » ;
- De développer davantage la rédaction des réponses et l'explicitation.

3) TROISIÈME PARTIE : REFLEXION ET DEVELOPPEMENT SUR 10 POINTS

MOYENNE DE LA PARTIE 3

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	2 nd conc. Spécial LR	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	2 nd conc. Int privé
Moyenne de la partie 3	4,03/10	3,54	4,25	5	2,63	3,76	1,71

→ **Graphique:** externe public partie 3



Pour le concours externe public, 67,12 % des notes sont inférieures ou égales à 5 points sur 10 ; 32,88 % des notes sont au-dessus de la moyenne. Cette répartition est représentative de l'ensemble des concours.

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE

La commission a proposé 4 critères de correction :

- La structuration de la production ;
- La proposition d'une argumentation appuyée sur la compréhension du sujet ;
- La proposition d'une argumentation appuyée sur la mobilisation des références personnelles, culturelles et littéraires ;
- La qualité de l'expression écrite.

Éléments de correction de la partie :

Le barème de la partie 3 est le suivant :

- La structuration de la production : 1 point ;
- Une argumentation appuyée sur la compréhension du sujet : 3 points ;
- Une argumentation appuyée sur la mobilisation des références personnelles : 3 points ;
- La qualité de l'expression écrite : 3 points.

Points positifs :

Une grande majorité des copies proposait un développement structuré (introduction, annonce d'un plan, paragraphes, conclusion).

Quelques candidats ont su mobiliser des références culturelles et littéraires pour illustrer et enrichir leurs arguments.

Les correcteurs notent l'aisance de certains candidats dans la maîtrise de l'expression écrite.

On peut également noter un effort des candidats quant à :

- La présentation générale de la copie (soin et lisibilité) ;
- La graphie (lisible) ;
- La syntaxe souvent correcte.

Points à améliorer :

Les correcteurs constatent :

- Un manque de pertinence concernant l'introduction de la problématique ;
- Un manque de connaissance des principes et exigences de l'exercice, des faiblesses méthodologiques tant au niveau de l'introduction qu'au niveau du développement ;
- Un manque de références culturelles et littéraires permettant de nourrir la réflexion ou alors une multiplication des références à l'actualité et l'histoire qui contredisent parfois le propos ou n'ont pas de véritables liens avec le sujet ;
- De nombreuses copies inachevées avec notamment des conclusions bâclées ;
- Des confusions entre l'exercice de « réflexion et développement » et le commentaire de texte ;
- Une utilisation inappropriée de la paraphrase ;
- De nombreuses copies hors sujet (problématique non comprise ou cernée).

Conseils aux futurs candidats :

Les correcteurs conseillent :

- De s'entraîner à la méthodologie de l'exercice, ses principes, ses exigences en évitant de le confondre avec le commentaire de texte ;
- De travailler l'amorce du sujet, la formulation de la problématique et la transition entre les parties ;
- De soigner la rédaction de la conclusion ;
- De consacrer le temps nécessaire à la lecture et à la compréhension du texte de référence ;
- De penser à la gestion du temps imparti à cette partie de l'épreuve ;
- De trouver le bon équilibre entre argumentation et références au texte ;
- De s'accoutumer à une lecture et une analyse de textes argumentatifs, littéraires pour en comprendre le fonctionnement ;
- D'éviter le catalogue d'idées, choisir des exemples pertinents avec le sujet et les développer ;
- De prévoir un temps pour la relecture.

5. Maîtrise de la langue et de l'expression

Dans l'ensemble, la commission note un effort des candidats quant à la qualité de la langue et de l'expression écrite. Toutefois, certaines copies font encore apparaître une maîtrise très fragile des connaissances orthographiques et syntaxiques.

6. Conclusion

En ce qui concerne l'épreuve écrite de français, on constate que les notes des candidats des différents concours publics suivent globalement un schéma similaire. Cependant, les candidats du secteur privé obtiennent une moyenne inférieure à celle du secteur public.

Si la partie 2 - Lexique et compréhension lexicale - semble la mieux réussie, la maîtrise des concepts en étude de la langue de la partie 1 reste insuffisante. Dans cette partie, les propositions des candidats ne répondent pas suffisamment aux compétences attendues pour le CRPE. De même, la partie 3 montre des difficultés à cerner la problématique, à mettre en œuvre les méthodologies spécifiques à la réflexion et au développement.

D. L'épreuve écrite de mathématiques

1. Description de l'épreuve

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : 3 heures

Coefficient 1

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le candidat doit maîtriser finement et avec recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que des programmes des cycles 1 à 4.

2. Organisation de la commission

Les travaux de correction des 218 copies du CRPE ont été pris en charge par douze binômes de correcteurs. Les binômes étaient constitués de conseillers pédagogiques départementaux, de conseillers pédagogiques de circonscription, de professeurs des écoles maîtres formateurs et de coordonnateurs réseau pour le 1er degré et de professeurs de lycées et de collèges pour le second degré. Il y avait 17 copies de plus comparativement à la session précédente.

La réunion d'harmonisation du barème de correction s'est tenue à distance, le 18 avril 2023, dans un climat propice à l'engagement actif et rigoureux des correcteurs.

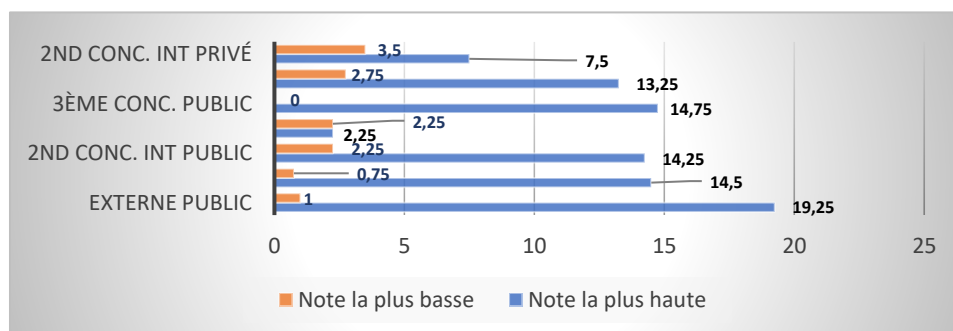
La double correction (premier et second degré) a pu se mettre en œuvre à distance de manière fluide et efficace pour toutes les copies. L'interaction entre les correcteurs chargés d'une même copie, notamment lors de la phase d'harmonisation des notes, n'a pas rencontré de complication particulière.

Le jury a jugé le sujet de bonne facture, complet, précis et correspondant aux recommandations nationales quant aux contenus et aux savoirs de référence à maîtriser. Il présentait de nombreuses applications directes de notions classiques. Le barème était détaillé et précis. Il a été affiné ou rééquilibré à la marge suite à des échanges portant sur la nécessité de valoriser davantage les démarches d'argumentation et de justification des candidats. Son appropriation en a ainsi été facilitée et les quelques interrogations ponctuelles ultérieures ont été gérées dans un consensus rapide.

3. Résultats académiques de l'épreuve

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	2 nd conc. Spécial LR	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	2 nd conc. Int privé
Moyenne	7,55	6,25	8,5	2,25	5,75	6,5	5,25
Pourcentage de note > 10	44,8	43,8	40	0	38,2	10	0
Pourcentage de note ≤ 10	55,2	56,3	60	100	61,8	90	100

La moyenne de l'ensemble des concours est en dessous de 10 sur 20.



Présentation de quelques chiffres clés :

CONCOURS	Nb COPIES	MOY. /20	notes <= 5		notes entre 5 et 10		notes entre 10 inclus et 15		notes entre 15 inclus et 20		notes entre 8 inclus et 10		notes entre 9 inclus et 10	
			Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Externe public	143	7,55	49	34,3	56	39,2	24	16,8	10	7,0	19	13,3	10	7,0
Externe public LR	16	6,25	7	43,8	6	37,5	3	18,8	0	0,0	3	18,8	1	6,3
Externe privé	10	6,50	4	40,0	5	50,0	1	10,0	0	0,0	2	20,0	2	20,0
2ème conc. Interne public	10	8,50	3	30,0	3	30,0	3	30,0	0	0,0	1	10,0	1	10,0
2ème conc. Interne privé	4	5,83	2	50,0	2	50,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
3ème conc. Public	34	5,75	13	38,2	12	35,3	5	14,7	0	0,0	3	8,8	2	5,9
2ème conc. Interne public LR	1	2,25	1	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Tout concours	218	7,11	79	36,2	84	38,5	36	16,5	10	4,6	28	12,8	16	7,3

Le tableau joint confirme des tendances alarmantes déjà observées lors des sessions antérieures :

- La moyenne générale pour l'ensemble des concours s'établit à 7,11/20 (contre 7,34 l'an dernier). Elle est assez faible ;
- 36,2% des copies obtiennent moins de 5/20 ; copies pour lesquelles on peut s'interroger sur le degré effectif de préparation. Un progrès est cependant constaté par rapport à l'an dernier, où 37% des copies avaient moins de 5/20 ;
- Le pourcentage de notes comprises entre 5 et 10/20 s'accroît avec 38,5 % des copies concernées (contre 38% en 2022) ;
- Le pourcentage de notes comprises entre 15 et 20/20 est presque identique avec 4,6% (contre 4,5% en 2022) ;
- 40,8% des candidats (tous concours confondus) ont obtenu plus de la moyenne, contre 24% l'an dernier ;
- Les meilleurs résultats ont été attribués aux copies des candidats des concours externes public.

4. Commentaires de l'épreuve

1) EXERCICE 1

MOYENNE DE LA PARTIE : 1,79 / 5,5

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE

Notions en jeu :

- Théorème de Pythagore ;
- Périmètre du cercle ;
- Calcul de longueurs et tracé d'un schéma selon une échelle donnée ;
- Calcul de vitesse et de distances parcourues ;
- Calculs statistiques ;
- Calcul de pourcentage.

Éléments de correction de la partie :

Cet exercice permet d'apprécier la capacité du candidat à calculer des longueurs, des vitesses et à représenter un parcours, selon une échelle spécifique. Il permet également de mobiliser les connaissances des candidats dans le traitement de données statistiques. Il se décompose en deux grandes parties. De manière globale, c'est l'exercice le mieux réussi par les candidats.

Points positifs :

Le jury souligne les points positifs suivants :

- L'application du théorème de Pythagore est bien maîtrisée ;
- Le calcul de la vitesse a été réalisé correctement pour une majorité des copies ;
- Les candidats qui ont tracé la figure ont bien réussi dans l'ensemble, l'utilisation d'une échelle est comprise ;
- La formule du périmètre du cercle est bien maîtrisée.

Points à améliorer :

Concernant les statistiques :

- On a pu noter une confusion entre valeur de la série et effectif. Certains candidats ont additionné les nombres de tours pour calculer la moyenne ;
- Certaines notions des statistiques (étendue, médiane, interprétation) sont très mal maîtrisées par la majorité des candidats ;
- La notion d'étendue est peu connue et l'exercice est très peu réussi ;
- La question relative aux quartiles a été très peu traitée.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats doivent consacrer suffisamment de temps à l'étude des statistiques afin de s'approprier les différents concepts.

Il est essentiel de bien comprendre les notions clés, telles que l'étendue, la médiane, leur interprétation et notamment la différence entre la valeur de la série et l'effectif.

2) EXERCICE 2

MOYENNE DE LA PARTIE : 0,68 / 2,5

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE

Notions en jeu :

- Connaissance des propriétés des quadrilatères ;
- Identification de quadrilatère selon le codage de la figure.

Éléments de correction de la partie :

Cet exercice permet d'apprécier la capacité du candidat à mobiliser à bon escient les propriétés des quadrilatères.

Points à améliorer :

Le jury note que :

- Beaucoup de candidats confondent définitions et propriétés de figures géométriques ;
- La capacité à identifier le carré en tant que rectangle particulier, est très fragile. Les connaissances sur les propriétés des quadrilatères particuliers sont également insuffisantes ;
- Le raisonnement par contre-exemple est peu utilisé, voire méconnu.

Conseils aux futurs candidats :

Il est essentiel de connaître les définitions de base et les propriétés des figures géométriques telles que les triangles, les cercles, les quadrilatères, etc. De même pour l'identification du carré en tant que rectangle particulier.

Il est important de faire la distinction entre la définition et les propriétés d'une figure et de pouvoir les appliquer correctement en contexte.

3) **EXERCICE 3**

MOYENNE DE LA PARTIE : 1,25 / 4,5

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE

Notions en jeu :

- Algorithmes de calcul (programmation en langage scratch);
- Mise en équation et résolution d'équation du 1^{er} degré;
- Lecture de tableaux de données;
- Numération.

Éléments de correction de la partie :

Cet exercice permet d'apprécier la capacité des candidats à lire et utiliser un algorithme de calcul. Il permet également de mobiliser les connaissances des candidats dans le traitement d'un tableau de données numériques et la résolution d'équations. Les candidats doivent également distinguer nombres rationnels et nombres décimaux.

Points positifs :

Les candidats n'ont pas eu de difficultés à déterminer le résultat du programme de calcul en langage Scratch et en langage naturel.

Points à améliorer :

L'équation produit est très peu mentionnée. Les candidats doivent travailler davantage la résolution d'une équation produit nul, la mise en équation et la résolution d'équations. La factorisation d'une expression littérale est peu maîtrisée.

L'utilisation du tableur (formule) doit être améliorée et les candidats doivent revoir les définitions du nombre rationnel et du nombre décimal.

4) **EXERCICE 4**

MOYENNE DE LA PARTIE : 1,23 / 3

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE :

Notion en jeu :

- Les probabilités.

Éléments de correction de la partie :

Cet exercice permet d'apprécier la capacité des candidats à lire un quadrillage (repérage de cases) et à réaliser des calculs de probabilités.

Point positif :

Les candidats ont de manière générale bien appréhendé les calculs de probabilités.

Points à améliorer :

Des confusions entre pourcentage et probabilités sont notées.

Les candidats doivent progresser dans le repérage des cases adjacentes.

5) **EXERCICE 5**

MOYENNE DE LA PARTIE : 0,42 / 2

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE

Notions en jeu :

- Calcul;
- Mise en équation et résolution d'équation du 1^{er} degré.

Éléments de correction de la partie :

Cet exercice permet d'apprécier la capacité des candidats à utiliser un algorithme de calcul et à résoudre une équation.

Points à améliorer :

Le calcul littéral a posé des difficultés aux candidats. La mise en équation a été peu ou mal formulée. Le développement de l'équation a été problématique.

6) EXERCICE 6

MOYENNE DE LA PARTIE : 0,65 / 2,5

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE

Notion en jeu :

- Calcul et calcul littéral.

Éléments de correction de la partie :

Cet exercice permet d'apprécier la capacité des candidats à comprendre, à appliquer une règle de calcul et à réaliser un calcul littéral dans le but de démontrer une égalité.

Points à améliorer :

Un soin particulier doit être apporté à la rédaction afin de justifier l'origine des données chiffrées utilisées (4 est le nombre de doigts baissés de la main gauche, etc.). Une mauvaise interprétation des expressions littérales conduit à justifier la règle de calcul sans la comprendre.

Conseils aux futurs candidats :

Les préconisations suivantes pourront aider les candidats dans leur préparation :

- Répondre clairement à une question posée avant de tenter de la justifier ;
- Actualiser ses connaissances mathématiques et faire preuve de rigueur, de clarté dans les raisonnements et leur rédaction pour témoigner de compétences à enseigner ;
- Maîtriser le vocabulaire mathématique pour répondre clairement aux consignes données ;
- Énoncer le théorème utilisé avant d'utiliser l'égalité. (Théorème de Pythagore) ;
- Renforcer l'apprentissage des notions géométriques ;
- Savoir utiliser un contre-exemple pour invalider une affirmation ;
- Accorder une attention forte à la mise en équation et la résolution d'équations ;
- Connaître le langage propre aux outils numériques (tableur, logiciel de programmation).

5. Conclusion

Il est important de rappeler que l'épreuve de mathématiques vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire. Il est nécessaire de savoir utiliser ses connaissances dans un contexte et de les mettre en œuvre dans un raisonnement cohérent et pertinent.

Une bonne maîtrise des attendus des cycles 3 et 4 est nécessaire. Il est indispensable de travailler le calcul littéral : transformations d'expressions et résolutions d'équations. De plus, il ne faut pas négliger le travail sur les probabilités. Les connaissances liées aux propriétés des figures géométriques doivent être maîtrisées. Les candidats doivent rédiger des calculs et des démonstrations structurées. La résolution d'une équation doit faire l'objet d'un solide entraînement. Les candidats doivent confronter systématiquement les résultats obtenus au contexte et ne pas hésiter à vérifier leurs calculs. Ils doivent lire attentivement les questions et tenir compte précisément des différentes consignes. Pour le jury, les candidats ont une approche intuitive des probabilités ; approche qui trouve ses limites dans les questions plus techniques. Ainsi, les questions sur la médiane ou les quantiles ont posé problème et les candidats n'ont pas réussi à leur donner du sens. Le calcul littéral n'est pas maîtrisé par la majorité des candidats.

E. L'épreuve écrite d'application dans le domaine des Arts

1. Description de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage dans le domaine des Arts.

L'épreuve consiste à concevoir et/ou à analyser une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

Lors de cette session 2023, les deux composantes déterminées par la commission nationale compétente étaient :

- Histoire des arts (10 points) ;
- Éducation musicale (10 points).

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient 1.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

Le programme de l'épreuve écrite d'application du domaine arts est constitué par :

- Le programme d'enseignement du cycle 1 plus particulièrement : agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ;
- Les programmes d'arts plastiques et d'éducation musicale des cycles 2 et 3 et d'histoire des arts du cycle 3.

2. Résultats académiques de l'épreuve :

Présentation de quelques chiffres clés :

45 copies ont été corrigées pour l'ensemble des concours, ce qui représente 20% des présents. En 2022 ce taux était de 18%.

CONCOURS	Note la plus élevée (/20)	Notes éliminatoires Notes (<= 5/20)		Notes moyennes Notes (>=10/20)		Bonnes et très bonnes copies (Notes >=15/20)		Moyenne /20
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ext Public	20	1	3%	16		8	28%	12,73
Ext Publ LR	13,5	0		2	66%	0		11,92
2 nd Int PU	16,5	0		2	100%	1	50%	15,63
2 nd Int PU LR	14,5	0		1	100%	0		14,5
3 ^e PU	16,75	1	17%	3	50%	1	17%	10,33
Ext PRIVE	12,75	0		2	100%	0		11,75
2 nd int PRIVE	15,25	0		2	100%	1	50%	12,63
ENSEMBLE	20	2	4%	28	62%	11	24%	12,48

Compte tenu du faible nombre de copies corrigées pour les concours autres que le concours externe public, les commentaires qui suivent s'appuient sur les tendances observées pour l'ensemble des concours.

Le niveau général est inférieur à celui constaté pour l'épreuve en 2022 :

- La moyenne générale est de 12,43 contre 13,49 en 2022 ;
- La part des copies ayant au moins la moyenne s'élève à 62% contre 78% en 2022 ;
- La part de bonnes et très bonnes copies s'élève à 24% contre 44% en 2022 ;
- Les candidats éliminés sont très peu nombreux, comme à la session précédente.

3. Commentaires de l'épreuve

1) **RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES**

Le candidat décide en début d'épreuve du domaine qu'il choisit.

Le dossier de présentation des trois sujets possibles est très documenté. Il est illusoire d'espérer en faire une lecture approfondie avant de se prononcer car le temps consacré à ce travail amputerait considérablement le temps alloué au traitement du sujet.

Pour se prononcer de façon éclairée, les candidats doivent s'appropriier en amont les éléments clés :

- Programmes pour les trois cycles de l'école primaire ;
- Éléments didactiques et pédagogiques ;
- Œuvres inscrites au programme pour les arts.

2) **COMMENTAIRES DE LA COMPOSANTE HISTOIRE DES ARTS**

En Histoire des arts, il s'agissait de critiquer une proposition de séance inscrite dans la perspective de la découverte d'une œuvre de référence pour le concours : Sol LeWitt (1928-2007), Wall Drawing #752, 1994, peinture murale, encre de couleurs et placoplâtre, 167 m². Oiron, château de Oiron, dépôt du CNAP.

L'axe des programmes retenu était : présence matérielle (matériaux, dimensions, fabrication).

L'énoncé du sujet amenait le candidat à prendre appui sur les points suivants du programme :

- Identifier : donner un avis argumenté sur ce que représente ou exprime une œuvre d'art ;
- Analyser : dégager d'une œuvre d'art, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles ;
- Situer : relier des caractéristiques d'une œuvre d'art à des usages ainsi qu'au contexte historique et culturel de sa création.

3) **COMMENTAIRES DE LA COMPOSANTE ÉDUCATION MUSICALE**

En éducation musicale, il s'agissait de concevoir une séance à partir d'une œuvre de référence pour le concours : Felix Mendelssohn-Bartholdy (1809-1847), Concerto pour Violon et orchestre en mi mineur.

L'énoncé du sujet amenait le candidat à prendre appui sur les points du programme suivants : Écouter, comparer et commenter - Explorer, imaginer et créer.

Le niveau retenu pour les deux composantes était le cycle 3.

4) **COMMENTAIRES ET CONSEILS AUX CANDIDATS**

CONNAISSANCE DES ENJEUX ET DE LA DIDACTIQUE DE LA DISCIPLINE

Observations

On note :

- Une connaissance moyenne des candidats sur la didactique de l'éducation musicale, de l'histoire des arts et des arts plastiques (approche sensible, connaissance de l'œuvre et du contexte d'exposition).
- Une absence marquée de l'approche sensible, première étape dans la découverte des œuvres, lors de l'élaboration de la séance en éducation musicale.
- Peu de propositions transdisciplinaires, interdisciplinaires et pluridisciplinaires dans chacune des deux composantes du sujet (maîtrise de la langue (place de l'écrit et de l'oral), littérature, histoire, voix parlée/voix chantée, place du corps, etc.).

Recommandations

Il s'agira pour les candidats de :

- S'approprier les éléments de didactiques ;
- Bien connaître la mise en œuvre propre à chaque niveau des trois cycles ;
- S'approprier les éléments du corpus et en faire une meilleure utilisation au service de l'épreuve.
- Éviter de recopier les éléments du dossier documentaire ;
- Justifier, argumenter et développer les propositions ;
- Se référer à minima au corpus d'arts de référence au programme pour le concours ;
- Penser l'articulation entre pratique et réflexion pour les élèves (développer l'attitude réflexive de création).

IDENTIFICATION DE COMPÉTENCES PERTINENTES

Observations

On note une connaissance moyenne des compétences en éducation musicale et en histoire des arts (dans le domaine des arts plastiques pour l'œuvre support, dans le domaine du patrimoine pour le lieu d'exposition de l'œuvre).

Recommandation

Il s'agira pour les candidats de Savoir tirer des programmes et des I.O. les éléments strictement nécessaires au sujet.

MOBILISATION D'UNE CULTURE POUR CONSTRUIRE L'ARGUMENTATION

Observations

Selon le jury :

- Dans les deux domaines, de nombreux candidats s'expriment en restant dans des généralités ;
- Les connaissances et la culture artistique restent insuffisantes sur les œuvres de référence dans le domaine des arts et du corpus d'œuvres au programme pour le concours ;
- Beaucoup d'observations, parfois pertinentes, se révèlent être insuffisamment approfondies ne s'appuyant par sur les compétences ou des activités précises ;
- Le projet musical intègre très peu la voix chantée et reste souvent axé sur les percussions corporelles. Toutefois les activités proposées restent pertinentes ;
- Le lieu de création et d'exposition de l'œuvre plastique n'est pas toujours contextualisé ;
- La transdisciplinarité entre histoire des arts, arts plastiques, histoire et patrimoine est souvent absente ;
- Peu d'œuvres comparatives sont proposées tant en éducation musicale qu'en histoire des arts ;
- Le vocabulaire musical spécifique est parfois non maîtrisé.

Recommandations

Il s'agira pour les candidats de :

- Respecter les étapes de la découverte d'une œuvre musicale ;
- Analyser les éléments constitutifs et l'organisation des œuvres ;
- Prendre en compte la notion d'approche sensible ;
- Se documenter en utilisant les sites recommandés tels que Éduscol, Canopé, Musique Prim ;
- Se familiariser avec le vocabulaire spécifique ;
- Maîtriser les concepts et courants propres à chaque discipline artistique ;
- Se construire un répertoire de mise en relation d'œuvres associées aux courants esthétiques, notions et vocabulaire spécifiques aux arts via Éduscol, Canopé, Musique Prim, des visites d'expositions etc., ou en procédant à des recherches personnelles ;
- Montrer une connaissance du contexte culturel local et la mobiliser dans les propositions de réponses aux questions du jury.

4. Maîtrise de la langue et de l'expression

Dans tous les cas, il sera apprécié le soin apporté à la qualité de la langue : respect de l'orthographe, des accords et de la syntaxe, maîtrise de la langue écrite.

Pour faciliter la lecture et la compréhension du jury, il est indispensable de soigner la graphie, la construction syntaxique et l'organisation du texte.

5. Conclusion

Le processus de choix du domaine en début d'épreuve doit être une démarche stratégique, nécessitant une compréhension préalable des éléments clés des programmes.

Cette épreuve exigeante demande un engagement préalable des candidats dans la maîtrise des connaissances, des enjeux et de la didactique des disciplines artistiques pour maximiser leurs performances.

F. L'épreuve écrite d'application dans le domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique

1. Description de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage dans le domaine Histoire, géographie, enseignement moral et civique.

Lors de cette session 2023, les deux composantes déterminées par la commission nationale compétente sont :

- La composante Histoire (12 points) ;
- La composante enseignement moral et civique (8 points).

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient 1.

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

2. Résultats académiques de l'épreuve :

Concours	Copies	Moyenne	Note basse	Note haute
2 ^e concours Interne LR Public	0	0	0	0
2 ^e concours Interne Privé	1	5.50	5.50	5.50
2 ^e concours Interne Public	6	8.79	7.20	11.50
3 ^e concours Public	14	8.29	2	13
Concours Externe Spécial Public	5	7.35	3.20	10.50
Concours Externe Privé	5	7.35	6.20	10.50
Concours Externe Public	42	10.25	3	16
Totaux	73	9.319	2	16

Environ 33% des présents au concours font le choix de cette épreuve d'application.

Au total, 73 copies ont été corrigées, avec une moyenne générale de 9,319. On note une grande amplitude entre la note la plus basse et la plus haute sans pour autant avoir de notes particulièrement excellentes. Les candidats du concours externe ont en moyenne de meilleurs résultats que ceux des autres concours.

3. Commentaires de l'épreuve

1) COMMENTAIRES ET CONSEILS AUX CANDIDATS

LE SUJET

Le dossier proposé est jugé réalisable compte tenu du temps imparti.

Les sujets se sont révélés accessibles et les divers documents fournis, telles que les cartes et les affiches, ont offert aux candidats des perspectives variées.

Les candidats ont démontré une compréhension générale des enjeux du dossier même si le jury souligne que les réflexions sont souvent restées superficielles. Cela met en lumière la nécessité de développer une approche plus approfondie et analytique lors du traitement des sujets.

De nombreux candidats ont consacré davantage de temps à une partie du sujet au détriment de l'autre, générant ainsi un déséquilibre dans les copies.

De manière significative, un nombre considérable de participants n'a pas accordé une attention suffisante à la partie consacrée à l'Enseignement Morale et Civique (EMC). De ce fait, le jury a eu à corriger des copies incomplètes notamment au niveau de la séance. Il s'agira d'être vigilant quant à la répartition du temps entre les différentes composantes de l'épreuve.

Cette observation souligne l'importance pour les candidats de gérer judicieusement leur temps afin de garantir un traitement équilibré et exhaustif de toutes les sections du sujet.

LE RESPECT DES CONSIGNES ET LE TRAITEMENT DIDACTIQUE DU SUJET

L'analyse des copies révèle une mauvaise lecture des consignes, se traduisant par des écrits hors sujet pour certains candidats.

Certains ont présenté une analyse littérale des documents. Ainsi, l'usage abusif de la paraphrase a également été souligné, indiquant une capacité limitée des candidats à apporter des réflexions approfondies, critiques et mises en réseau.

Le niveau de connaissances a été relativement bas concernant la période historique étudiée et les personnages majeurs, tels que « Le portrait de Vichy », et la "traite des Juifs". Seuls deux candidats ont proposé une adaptation des programmes dans leur séance, en faisant référence aux Antilles et à "An tan Robè".

En EMC, les notions clés n'ont pas été pas toujours définies de manière précise. On note une confusion entre les notions d'intégrité, de dignité et de bienveillance. De même, l'injure et le harcèlement ne sont pas différenciés. Des aspects cruciaux tels que la propagande et la montée de l'extrémisme ne sont pas traités de manière adéquate.

De plus, les références telles que « La charte de la laïcité », « La déclaration des droits de l'homme » et les ressources pédagogiques disponibles sur Éduscol, sont peu mentionnées. Cette lacune dans la référence aux cadres légaux suggère une méconnaissance des fondements régissant la thématique abordée dans l'épreuve. Il est essentiel que les candidats se familiarisent davantage avec ces références pour renforcer leurs analyses et le traitement du sujet tant en Histoire qu'en EMC.

LE TRAITEMENT PÉDAGOGIQUE DU SUJET

Les copies des candidats révèlent un manque général de recul sur le sujet et une absence de regard critique dans leurs propositions pédagogiques et la faisabilité de leur mise en œuvre. La méthodologie de la construction d'une séance semble non acquise, ce qui entraîne des propositions souvent déconnectées de la réalité scolaire. À titre d'exemple, la durée de la séance est souvent notée comme non réaliste. Elle s'étend même pour certains sur 2 heures 40.

Dans les meilleures copies, l'intervention des élèves est prise en compte lors de la séance.

On note aussi l'absence de problématique dans la démarche d'apprentissage ainsi qu'une confusion marquée entre les compétences (du côté de l'élève) et les objectifs d'apprentissage (du côté de l'enseignant).

Certains candidats n'ont pas du tout utilisé les documents fournis. D'autres, on eut des difficultés à discerner ceux destinés à leur usage personnel de ceux à exploiter en classe. Même quand les documents ont été judicieusement sélectionnés dans le corpus, les candidats n'ont pas toujours su saisir l'importance d'en extraire des parties spécifiques à soumettre aux élèves. Par exemple, le document 3 a été exploité de manière excessive, indiquant une mauvaise compréhension de son utilisation.

L'utilisation du numérique et l'approche par le récit n'ont pas été intégrées dans les propositions pédagogiques.

4. Maîtrise de la langue et de l'expression

Le niveau de langue n'est pas toujours celui qu'on attendrait de futurs enseignants. Ainsi, certaines copies sont jugées incorrectes, principalement en raison d'un grand nombre d'erreurs d'orthographe et de problèmes syntaxiques. Ces erreurs nuisent à la clarté et à la compréhension des propos exprimés par les candidats.

Il est impératif que les participants consacrent davantage de soin à la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe afin de garantir une communication écrite fluide et efficace. Une relecture minutieuse et une attention particulière de ces aspects fondamentaux sont nécessaires pour améliorer la qualité globale des réponses fournies.

5. Conclusion

L'évaluation révèle des points significatifs à améliorer. Ainsi, le traitement des dossiers nécessite une approche plus analytique.

De plus, la gestion inéquitable du temps entre les parties du sujet conduit à des copies déséquilibrées, particulièrement en EMC.

Sur le plan didactique, il est attendu une connaissance des périodes historiques, du vocabulaire spécifique, des textes règlementaires et une mise en réseau.

De même, le traitement pédagogique doit être réaliste et correspondre aux besoins des élèves, que ce soit sur l'organisation de la séance ou sur le choix des supports.

G. L'épreuve écrite d'application dans le domaine des Sciences et technologie

1. Description de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat doit montrer une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et appliquer celle-ci à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage dans le domaine des sciences et technologie.

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient 1.

L'épreuve consiste à concevoir et/ou à analyser une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le sujet est composé de trois parties :

- Partie 1 : améliorer ses connaissances sur la biodiversité (7 points) ;
- Partie 2 : proposer une solution pour répertorier les espèces en limitant l'impact humain : le piège photographique (7 points) ;
- Partie 3 : alimenter le piège photographique en énergie électrique (6 points).

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

Le programme de l'épreuve écrite d'application du domaine sciences et technologie est constitué pour les sessions 2023 et 2024 du programme de sciences et technologie du cycle 3 et des programmes en vigueur de physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie du cycle 4.

Les candidats maîtrisent les notions, compétences, savoirs et attendus prescrits par ces programmes. Le niveau attendu doit leur permettre d'enseigner ce domaine de manière réfléchie et efficace :

- Au cycle 1 - Explorer le monde : explorer le monde du vivant, des objets et de la matière) ;
- Au cycle 2 - Questionner le monde : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets et explorer les organisations du monde) ;
- Au cycle 3 - Sciences et technologie).

2. Organisation de la commission

La commission a été organisée comme suit :

- Elle était composée des huit binômes de correcteurs ;
- Une réunion d'harmonisation a permis d'assurer une évaluation cohérente et équitable des copies et d'uniformiser les critères d'évaluation et le barème.

La phase de correction a permis de traiter efficacement les 97 copies.

3. Résultats académiques de l'épreuve

Présentation de quelques chiffres clés

Le nombre de candidats ayant fait le choix de cette épreuve d'application représente environ 44% des candidats présents.

	Externe public	Externe public LR	2 nd conc. Int public	2 nd conc. Spécial LR	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	2 nd conc. Int privé
Nombre de copies	70	8	2	0	14	2	1
Moyenne	9.25	7.75	11.5		8	8.75	6
Note la plus haute	17.25	10.25	15		14.25	13.75	6
Note la plus basse	2.5	1.75	8		1.75	3.5	6
Pourcentage de notes > 10	47%	62.5%	50%		50%	50%	0
Pourcentage de notes =< 10	53%	37.5%	50%		50%	50%	100%

On distingue trois lots significatifs qui représentent 92 copies sur 97 :

- L'externe public ;
- L'externe public langue régionale ;
- Le troisième concours public.

La moyenne sur ces trois lots est de 8.8 sur 20. Le pourcentage de notes supérieures à 10 sur 20 avoisine les 50%.

Les candidats ayant présenté l'option LR réussissent mieux l'épreuve : 62.5% d'entre eux ont obtenu une note au-dessus de 10 sur 20.

Le troisième concours présente une répartition homogène.

Les lots relevant du privé (3 candidats) ont des moyennes inférieures à 10 sur 20.

4. Commentaires de l'épreuve

1) **PARTIE 1 : AMÉLIORER SES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITÉ (7 POINTS)**

Cette partie est composée de 13 questions, réparties en trois sous-parties. Le thème abordé concerne la biodiversité.

La moyenne sur cette partie 1 est de **3.5/7**.

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE :

PARTIE A : Classification des êtres vivants - (Q1 à Q8) – moyenne : 2.26/4.25

Les compétences en jeu sont multiples (connaissances et capacités principalement). Elles concernent :

- L'usage d'une clé de détermination et connaissance des vertébrés (Q1 : 90% de réussite/Q2 : 67%),
- L'usage/intérêts du recueil des représentations, notion d'attribut (Q3 : 86% de réussite/Q4 : 70%),
- Le concept de classification par emboîtement à comprendre et concevoir (Q5 : 19% de réussite et Q6 : 39%),
- Le concept de parenté et le lien avec les attributs (Q7 : 80% de réussite).
- L'intérêt de ces démarches (Q8 : 80% de réussite).

Les compétences transversales sont également mobilisées : lire une photo, lire et exploiter des données dans un tableau, réaliser un schéma d'emboîtement, utiliser les phylums.

Près de 54% des candidats ne maîtrisent pas la classification des êtres vivants (usage d'une clé de détermination) et le principe d'emboîtement. Par conséquent, ils n'ont pas été en mesure d'interpréter les erreurs des élèves.

La rigueur scientifique, la maîtrise de concepts, pourtant usuels au cycle 3 et la capacité à utiliser des documents scientifiques sont ici fortement interrogées : la notion de classification est déjà amorcée dès le cycle 1.

PARTIE B : approche écosystémique (Q9 et Q10) – moyenne : 0.4/1

PARTIE C : conflits entre êtres humains et grands prédateurs (Q11 à Q13) – moyenne : 0.88/1.75

Ces parties se traduisent principalement par de la lecture de documents : réseau trophique avec usage de flèches signifiantes (*est mangé par*) générant des interprétations dès lors qu'il y a déséquilibre.

On note 44% de réussite à la question portant sur les régimes alimentaires avec lecture de documents ce qui révèle un réel déficit en matière de compréhension d'écrits documentaires incluant des tableaux et particulièrement quand celle-ci est adossée à l'interprétation de schémas.

La difficulté à extraire l'information pour la rapporter à la question suivante demeure un point à améliorer majeur.

COMMENTAIRES ET CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS :

Afin d'appréhender dans son ensemble la notion de biodiversité, il est essentiel de maîtriser les connaissances relatives à la classification des êtres vivants compte tenu de leur impact en Éducation au Développement Durable (EDD). À ce titre, la biodiversité et les écosystèmes figurent en bonne place dans les objectifs de développement durable (ODD 15) et les cibles associées.

Un futur professeur des écoles, même non scientifique, devrait posséder ces connaissances.

Pour les meilleures copies :

- Les connaissances sont articulées à une lecture et à une analyse pertinente des documents.
- On note une volonté d'aller au terme du sujet ;
- La réflexion est approfondie ;
- La rédaction est soignée et l'emploi d'un vocabulaire scientifique adapté est souligné.

Les analyses pédagogiques gagneraient à articuler les démarches et pratiques didactiques en sciences (recueil des représentations, expérimentations, lectures, modélisations, erreurs des élèves...). Les spécificités

propres à l'enseignement des sciences devraient être appréhendées en lien avec les capacités des élèves du cycle 1 au cycle 4.

Le jury conclut en soulignant l'intérêt de travailler les textes documentaires et leurs modes diversifiés de lecture et d'interprétation (faire des liens avec les mathématiques : le pourcentage, lecture de données, tableau à plusieurs entrées, schémas, etc.).

Les parties A et B ont été mieux réussies que la partie C.

2) PARTIE 2 ET PARTIE 3

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE 2 « UNE SOLUTION POUR RÉPERTORIER LES ESPÈCES EN LIMITANT L'IMPACT HUMAIN : LE PIÈGE PHOTOGRAPHIQUE » (7 POINTS)

La partie est composée de 8 questions.

La moyenne est de : **2.25/7**.

Cette partie nécessite une bonne analyse du dispositif proposé, en lien avec la transformation d'énergie électrique en énergie mécanique.

On note de nombreuses copies sans réponse.

La transformation n'est pas comprise alors que l'objet est un piège à image. Il est important de faire preuve de bon sens dans le traitement des questions.

Les questions suivantes portant sur le rôle de certaines parties du dispositif sont moins réussies vu l'absence de compréhension initiale.

On dénombre 16 bonnes copies sur un total de 37.

Le sujet présente de nombreux schémas et questionne la capacité à les lire pour déduire le fonctionnement d'un objet.

PARTIE A : étude du déclenchement de la capture d'images – (Q14 à Q 21) moyenne : **1.42/5**.

PARTIE B : étude de la programmation du système – (Q22 à Q24) – moyenne : **0.86/2**.

COMMENTAIRES DES EXERCICES DE LA PARTIE 3 « ALIMENTER LE PIÈGE PHOTOGRAPHIQUE EN ÉNERGIE ÉLECTRIQUE (6 POINTS)

Cette partie est composée de trois questions. Elle propose de réaliser un schéma de câblage et d'analyser les effets produits en fonction du type de circuit proposé.

La moyenne est de : **2.11/6**.

Il s'agissait de comprendre le fonctionnement de circuits électriques et de connaître les différents types de source d'énergie.

CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

Comme pour la partie 1, les connaissances et les capacités d'analyse sont peu présentes dans les propositions des candidats. Ces parties plus technologiques ont peu été traitées ou alors, très succinctement.

On relève de nombreuses copies sans réponse.

Les candidats devront approfondir leurs connaissances dans le domaine "Matière, mouvement, énergie, information" et particulièrement celles en lien avec les sources d'énergie.

Par ailleurs, ils devront renforcer la précision et le détail des schémas demandés : un schéma bien élaboré peut souvent clarifier et renforcer les explications données.

5. Maitrise de la langue et de l'expression

Le jury déplore les erreurs de syntaxe et d'orthographe : moins de 50% des candidats obtiennent des points de bonus (max 2 points).

Il constate également des difficultés liées à la compréhension des consignes.

De nombreuses réponses ont été données sans formuler de phrases mais plutôt sous forme de groupes de mots et avec une graphie de qualité moyenne.

6. Conclusion

« Faire des sciences » c'est à la fois mobiliser des connaissances selon des démarches précises adaptées aux élèves mais aussi lire, écrire et interpréter des données.

On constate, en général, que les parties consacrées aux sciences et vie de la Terre (SVT) ont été davantage traitées que celles concernant la technologie.

Les questions de nature didactique ou pédagogique ont été très moyennement traitées à cause d'une mauvaise compréhension. Les réponses proposées ne traduisent pas une mise en réflexion des candidats en tant que futur pédagogue, professeur des écoles.

Quelques bonnes copies ont su se démarquer :

- Elles font montre d'une bonne compréhension et d'une explicitation de la démarche d'investigation ;
- On y propose beaucoup d'activités pratiques, en groupes, avec l'élève placé au cœur des apprentissages ;
- Certains candidats intègrent même des propositions de différenciation dans les activités.

En résumé, l'épreuve d'application dans le domaine des Sciences et technologie est une épreuve exigeante. Les candidats doivent répondre précisément aux questions en utilisant un vocabulaire scientifique et pédagogique précis et en montrant une maîtrise des concepts abordés. Il s'agira également d'aller plus loin que la simple description des documents et d'apporter des éléments d'analyse.

H. L'épreuve écrite en langue régionale - créole

1. Description de l'épreuve

L'épreuve comporte **trois parties** :

- Une partie consistant en **un commentaire** dans l'une des langues régionales ;
- **Une traduction** d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des **questions de grammaire** ;
- **Un commentaire d'un document pédagogique** (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).

Durée : trois heures.

Coefficient 1

Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et [les programmes des cycles 1 à 4](#).

2. Organisation de la commission

Les seize copies de l'épreuve ont été corrigées par des binômes de correcteurs du premier et du second degré.

3. Résultats académiques de l'épreuve

Présentation de quelques chiffres clés :

	Externe public	2 nd conc. Spécial LR
Copies	16	1
Moyenne	12.75	10.25
Note la plus haute	16.5	10.25
Note la plus basse	5.25	10.25
Pourcentage de notes > 10	62.5%	
Pourcentage de notes =<	37.5%	



L'épreuve est relativement bien réussie. Plus de la moitié des candidats a obtenu une note supérieure à 10 sur 20.

La moyenne de l'épreuve est de : 12 pour 17 candidats.

4. Commentaires de l'épreuve

1) MOYENNE DES PARTIES

Partie 1 : commentaire en créole d'un texte écrit en créole sur 7 points – Moyenne : $4/7$.

Partie 2 : traduction d'un extrait sur 3 points – Moyenne : $2/3$ et questions de grammaire sur 3 points – Moyenne : $2.2/3$.

Partie 3 : commentaire d'un dossier pédagogique sur 7 points – moyenne : $3.7/7$.

2) PARTIE 1 : UN TEXTE EN CRÉOLE À COMMENTER EN CRÉOLE

Le thème principal a été compris et les candidats qui ont rédigé l'introduction ont été capables de présenter l'auteur, le titre de l'œuvre et la situation du texte dans l'œuvre.

La plupart des candidats se sont exprimés correctement en créole.

Les candidats ont su présenter les documents mais peu sont parvenus à en faire une analyse pertinente. Peu de pistes d'exploitation pédagogique ont été proposées.

Le jury a également noté une méconnaissance des attentes de l'épreuve au regard des compétences mobilisées :

- Absence de production pour deux candidats (quelques lignes) ;
- Absence d'introduction ou de conclusion.

Les candidats pourront apporter une plus-value à leurs arguments en s'appuyant sur leur culture générale, régionale et littéraire.

Points d'appui

Les jurys ont valorisé les éléments suivants :

- Des liens sont établis avec la culture générale et la culture locale des candidats ;
- L'analyse des figures de style est bien maîtrisée au niveau du commentaire de texte ;
- La compréhension générale du texte proposé est correcte ;
- De pistes pédagogiques intéressantes ont été proposées.

Axes de progrès

Les candidats devront être attentifs à :

- La méthodologie du commentaire de texte ;
- L'orthographe spécifique vu la spécificité de l'épreuve ;
- L'approfondissement et le développement des idées qui peuvent être soit trop superficielles ou farfelues ;
- La présentation de références littéraires et culturelles ;
- L'usage de connecteurs ;
- L'amélioration des conclusions, en y proposant une ouverture (réalisée par un seul candidat de la session) ;
- La maîtrise de la graphie du créole.

Conseils aux futurs candidats

Le commentaire de texte est un exercice de style qui devra être approfondi. Sa méthodologie doit être maîtrisée. Les candidats doivent s'entraîner à l'exercice.

Les candidats devront rédiger un commentaire cohérent et articulé, comportant une argumentation personnelle à propos du ou des thèmes se dégageant du texte proposé.

Il devra être organisé avec une introduction, une analyse du texte en lien avec les questions, le thème du texte et une conclusion.

Le plan et la problématique seront annoncés dans l'introduction. La conclusion doit comporter une ouverture sur un autre sujet.

La rédaction se doit d'être équilibrée avec des parties ménageant des transitions. Un usage de connecteurs logiques est également attendu dans la production.

Il s'agit d'enrichir le propos grâce à sa connaissance des figures de style et sa culture littéraire (le genre, le ton, les métaphores, les comparaisons utilisées par l'auteur, les figures de style fondées sur les oppositions et les distorsions, l'antithèse, le chiasme, l'oxymore et l'hyperbole). La mobilisation de connaissances culturelles générales et régionales constitue ainsi un atout.

Enfin, la grammaire et la graphie du créole exigent une étude renforcée.

3) PARTIE 2 : TRADUCTION ET QUESTIONS DE GRAMMAIRE

Les traductions proposées montrent une bonne compréhension de l'extrait proposé.

Dans les questions de grammaire on retrouve :

- Des confusions entre groupe verbal et complément circonstanciel ;
- Un niveau de langue à améliorer ;
- Des chaînes d'accord non respectées.

Points d'appui

Les jurys ont valorisé la bonne appréhension du sens de la phrase à traduire par les candidats.

Axes de progrès

Concernant la traduction, la qualité de la langue, l'orthographe et la syntaxe constituent des points de vigilance.

Un registre de langue adapté à l'exercice demandé est attendu.

Concernant la grammaire, l'identification du groupe verbal doit être renforcée.

Conseils aux futurs candidats

Au niveau de la traduction, il faudra veiller à ne pas traduire mot à mot.

Il s'agira également de se relire avant de remettre la copie afin :

- D'éviter les erreurs orthographiques ;
- De veiller aux accords en genre et en nombre dans le groupe nominal ;
- De veiller à la correction de la langue, à sa précision et à sa richesse.

4) PARTIE 3 : COMMENTAIRE D'UN DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Point d'appui

Dans les meilleures copies, les documents sont étudiés en profondeur et l'analyse est généralement juste.

Axes de progrès

Les éléments suivants sont à renforcer :

- La précision dans l'exploitation des documents ;
- La clarification des composantes et attendus de l'épreuve qui consiste à donner des pistes d'exploitation des documents ou à proposer une fiche séance ;
- La précision quant aux activités langagières engagées.

La grammaire et l'approche contrastive sont souvent absentes des propositions d'exploitation. De manière générale, les candidats manquent de préparation et d'entraînement. Ils peuvent s'appuyer sur les manuels didactiques afin d'y puiser des idées de pistes pédagogiques.

Conseils aux futurs candidats

Les candidats gagneront à approfondir l'analyse des documents et à maîtriser les attendus du cycle. Les pistes d'exploitation sont inadaptées ou absentes.

Une relecture efficace pourrait permettre d'éviter certaines erreurs.

L'approche contrastive français-créole doit être davantage exploitée au niveau des pistes pédagogiques.

Les candidats devront approfondir leurs connaissances concernant les dernières recommandations de l'Éducation nationale et s'approprier le contenu des programmes officiels et du socle commun de connaissances de compétences et de culture, ce qui permettra un approfondissement des pistes pédagogiques à proposer.

Ils pourront s'appuyer sur des ressources de référence :

- La Grammaire du français - Terminologie grammaticale, <https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment> ;
- La grammaire du français du CP à la 6^e, Les guides fondamentaux pour enseigner <https://eduscol.education.fr/document/45262/download> ;
- Grammaire créole, Fondas kréyol-la, Jean BERNABE, Pédagogie d'une grammaire comparée Français-Créole à l'école, Annou komparé gramè Fransé épi Kréyol, Robert Nazaire, Eddy Olivier Thimon.

5. Maîtrise de la langue et de l'expression

Certains candidats s'expriment à l'écrit comme ils s'exprimeraient à l'oral : un registre de langue plus adapté à une production écrite est attendu.

Se destinant à enseigner en école primaire, les candidats doivent avoir une écriture soignée et lisible.

Le choix de la langue créole demande une appropriation des spécificités de cette langue (grammaire, orthographe et lexique).

6. Conclusion

Le rapport de jury de cette épreuve met en lumière l'importance cruciale du renforcement des compétences linguistiques en créole chez les candidats. Cette épreuve doit refléter leurs connaissances culturelles et linguistiques et leur capacité à les mobiliser dans les propositions pédagogiques.

L'expression doit être aisée et fluide dans les deux langues. La graphie créole GEREK 2 (groupe d'étude et de recherches de la créolophonie) ainsi que les règles grammaticales et lexicales du français sont ainsi à maîtriser.

De même, il est essentiel de s'approprier les attendus de l'épreuve et de les maîtriser tant pour ce qui concerne le genre littéraire, la méthodologie du commentaire que la rigueur de la traduction.

II. LES ÉPREUVES ORALES

A. Éléments de contexte

À l'issue des épreuves d'admissibilité, 65 candidats ont été déclarés admissibles ce qui représentait 30 % des candidats ayant composé.

Les candidats admissibles passent les épreuves orales d'admission, à savoir :

- L'épreuve de leçon ;
- L'épreuve d'entretien ;
- L'épreuve de langue régionale créole (concours externe spécial créole et second spécial créole) ;
- L'épreuve facultative de langue vivante étrangère.

CONCOURS	NBRE DE POSTES OFFERTS	PRESENTS	ELIMINES	ABSENTS
EXTERNE PUBLIC	28	46	2	1
EXTERNE PUBLIC LR	8	4	0	0
2nd CONC. INTERNE PUBLIC	2	4	0	1
2nd CONC. INTERNE SPECIAL	0	0	0	0
3ème CONC. PUBLIC	2	4	1	0
EXTERNE PRIVE	3	2	0	0
2nd CONC. INTERNE PRIVE	0	0	0	0
TOTAL	43	60	3	2

B. L'épreuve de leçon

1. Description de l'épreuve

Durée de préparation : 2 heures (maths et français confondus)

Durée de l'épreuve : 1 heure

Français : 30 minutes (exposé 10 à 15 minutes/ entretien pour la durée restante)

Mathématiques : 30 minutes (exposé 10 à 15 minutes/ entretien pour la durée restante)

La note est sur 20, le 0 est éliminatoire.

Coefficient **4**.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières. Elle permet d'apprécier **la maîtrise disciplinaire** et **la maîtrise des compétences pédagogiques et didactiques du candidat**.

2. Organisation de la commission

L'épreuve orale de leçon s'est déroulée du 23 au 25 mai 2023. 62 candidats ont été interrogés par 6 commissions composées chacune d'un inspecteur de l'éducation nationale, d'un conseiller pédagogique (enseignant du privé pour les commissions concernées) et d'un enseignant de mathématiques ou de français du second degré.

Tous les jours, les membres des commissions se sont réunis pour lire et analyser les sujets présentés aux candidats et s'accorder sur les pistes à explorer en lien avec ce dernier.

Chaque commission a réalisé une harmonisation journalière des notes, puis une harmonisation des notes de l'épreuve. Enfin, une troisième harmonisation, commune à toutes les commissions, s'est tenue à la fin des trois jours.

3. Résultats académiques de l'épreuve

Présentation de quelques chiffres clés

EN FRANCAIS

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	Total tous concours confondus
Moyenne	11,44	8,63	8,13	11,60	4,63	10,84
Note la plus haute	20	11,75	11	18	5,5	
Note la plus basse	1,25	5,5	06	8,5	3,75	
Pourcentage de note > 10	31	02	01	04	0	38
Pourcentage de note =< 10	16	02	03	01	02	24

EN MATHÉMATIQUES

	Externe public	Externe public LVR	2 nd conc. Int public	3 ^{ème} conc. Public	Externe privé	Total tous concours confondus
Moyenne	10,55	8,38	6,5	10,9	5,25	10,01
Note la plus haute	20	11,75	08	18	7,75	
Note la plus basse	0,75	5,5	5,5	05	2,75	
Pourcentage de note > 10	26	02	0	02	0	30
Pourcentage de note =< 10	21	02	04	03	02	32

Les résultats sont globalement moyens avec un taux de réussite légèrement supérieur en français. Les meilleures moyennes sont obtenues par les candidats du concours externe public et le troisième concours public.

29 candidats, soit 46,77 %, ont des notes supérieures à 10 sur 20 en français et en mathématiques, tous concours confondus. 23 candidats ont des notes inférieures à 10 sur 20 dans les deux domaines fondamentaux, ce qui représente 37,1 % des interrogés.

Les écarts entre la plus haute et la plus basse note sont très importants tant en français (18,75 points d'écart) qu'en mathématiques (19,25 points d'écart).

4. Commentaires de l'épreuve

1) PARTIE 1 : LEÇON DE FRANÇAIS

MOYENNE DE LA PARTIE : 10,84/20

L'EXPOSÉ DU CANDIDAT

Points positifs

Les candidats les plus performants ont démontré une capacité à structurer leur propos et à problématiser le sujet. Leur présentation est contextualisée (enjeux du cycle et de la discipline au regard du socle commun par exemple). Ils ont pris appui sur une analyse des documents. Ces derniers sont présentés comme des ressources pouvant répondre à des objectifs liés à la problématique.

Un plan est annoncé et respecté. Cela a permis aux candidats de respecter le temps imparti, soit 10 à 15 minutes.

Les propos tenus sont clairs, précis, énoncés avec aisance, sans redondance. La plupart du temps un plan de séquence est énoncé, suivi de la présentation détaillée d'une séance où le concept clé est abordé tant d'un point de vue didactique que pédagogique. Les meilleurs candidats ont proposé des situations pertinentes au regard des objectifs à atteindre et ont pensé à citer des pistes de différenciation et des prolongements possibles.

Enfin, ils ont montré un bon niveau de connaissances didactiques sur le sujet.

Dans l'ensemble, tous les candidats ont présenté des capacités à s'exprimer correctement en français. Les compétences liées aux valeurs de la République étaient conformes aux attentes.

Points à améliorer :

Les candidats peu performants ont présenté leur sujet en faisant une lecture linéaire de la page de garde qui leur avait été soumise. Les propos étaient peu structurés et faisaient preuve d'une analyse trop superficielle des enjeux de l'école et du sujet abordé.

Par ailleurs, ils ont eu du mal à se retrouver dans les nombreuses feuilles de brouillon ce qui a altéré la fluidité, la clarté et la qualité de leur discours.

Certains n'ont pas traité le sujet proposé et ont en effet changé la thématique du champ disciplinaire (par exemple, présentation d'une séquence de langage oral alors qu'il fallait traiter la production d'écrits).

Le temps imparti à l'exposé était assez variable selon les candidats : certains ont fait une présentation très courte, d'autres trop longues, sans pour autant apporter des éléments pertinents au traitement du sujet.

Les candidats paraissaient peu familiers des concepts didactiques à connaître.

Conseils aux futurs candidats :

Les futurs candidats s'attacheront à bien lire le sujet en repérant notamment le cycle, la période et la thématique abordés ainsi que le type de leçon ciblée (découverte de la notion, leçon d'entraînement, évaluation, etc.).

Ils pourront préciser les enjeux du français voire de la thématique disciplinaire (lecture, écriture, langage oral, orthographe, etc.).

Ils devront annoncer la problématique sans citer de manière détaillée toutes les références des extraits fournis afin de gagner du temps pour aborder de manière plus exhaustive les points suivants :

- La progression dans la séquence ;
- La description de la séance ;
- Les prérequis des élèves ;
- Les concepts clés ;
- Les méthodes pédagogiques utilisées ;
- L'organisation de la classe prévue et la différenciation pédagogique.

Le temps pourra également être mis à profit pour faire des liens entre les disciplines : montrer en quoi le numérique peut être une plus-value avec les élèves, en quoi le sujet permet de développer les valeurs citoyennes, etc.

Remarque : peu de candidats ont utilisé le tableau. Toutefois, le jury a pu profiter d'une question ou d'un exemple à démontrer pour demander au candidat de réaliser une partie de l'exercice au tableau par exemple.

L'ÉCHANGE AVEC LE JURY

Points positifs :

Les candidats les plus performants ont su mobiliser leurs connaissances personnelles pour répondre de manière synthétique et précise aux questions du jury. Ils ont su clarifier les termes ou les concepts clés demandés.

Lorsque cela a été possible, les candidats ont également répondu à des questions plus larges que celles du sujet (adaptation de la problématique posée à un autre cycle par exemple).

Les meilleurs candidats ont témoigné de connaissances pédagogiques et didactiques pertinentes et ont su s'appuyer sur les recommandations du prescrit institutionnel, identifiées dans le corpus de documents ou issues de leurs connaissances personnelles.

Enfin, les exemples de situations décrites en lien avec celles vécues en stage sont bien mises en exergue.

Dans l'ensemble, tous les candidats ont présenté des capacités à s'exprimer correctement en français et ont témoigné de compétences liées aux valeurs de la République conformes aux attentes.

Points à améliorer :

Les candidats les moins performants n'ont pas démontré qu'ils avaient les connaissances pour enseigner en école élémentaire. On regrettera, par exemple, que le schéma narratif du conte ne soit pas connu, que la démarche d'écriture en production d'écrits n'aille pas au-delà de ce qui est présenté dans les documents et que la pédagogie de l'oral soit insuffisamment maîtrisée.

Les candidats les plus faibles ne se sont pas appuyés sur les documents fournis pour répondre à des questions dont les éléments se trouvaient dans les extraits de texte du sujet.

Par ailleurs, une méconnaissance du prescrit institutionnel est très pénalisante. Enfin, l'organisation de la maternelle, ses enjeux et son programme spécifique sont trop peu maîtrisés.

Conseils aux futurs candidats :

Les futurs candidats veilleront à rester concentrés jusqu'à la fin de l'entretien avec le jury pour répondre le plus précisément possible aux questions posées. Une maîtrise des contenus disciplinaires des programmes de l'école maternelle et élémentaire, dans tous les champs d'apprentissage du français et dans tous les cycles est attendue. La maternelle devra faire l'objet d'une attention particulière tant dans ses spécificités pédagogiques que dans son organisation au sein de l'école.

Pour ceux qui ont été en stage, une mise en avant de cette expérience n'est pas à négliger lorsqu'il s'agit de proposer au jury des exemples de situations ou des pistes d'évolution du sujet (évolution d'un jeu, des variables didactiques, du matériel utilisable, etc.).

2) PARTIE 2 : LEÇON DE MATHÉMATIQUES

MOYENNE DE LA PARTIE : 10,01/20

L'EXPOSÉ DU CANDIDAT

Points positifs :

Les candidats les plus performants sont ceux qui ont su bien contextualiser leur séance (enjeux du cycle, de la discipline et des apprentissages au regard du socle commun par exemple), en structurant leurs propos et en problématisant le sujet. Ils ont pris appui sur une analyse pertinente des documents et des référents didactiques du dossier pour organiser la séance. Ils ont utilisé certains principes didactiques ciblés dans les documents afin d'étayer leur réflexion. Ces documents ont été présentés comme des ressources pouvant répondre à des objectifs liés à la problématique.

Un plan est annoncé et respecté, ce qui a en général permis aux candidats de tenir le temps imparti, soit 10 à 15 minutes.

Les propos tenus sont clairs, énoncés avec aisance, sans redondance et avec un vocabulaire précis. Les meilleurs candidats sont parvenus à s'exprimer en se détachant suffisamment de leur brouillon. La plupart du temps, le nombre de séances et le plan de séquence sont énoncés, puis suivis de la présentation détaillée d'une séance où le concept clé est abordé tant d'un point de vue didactique que pédagogique.

Ils ont proposé des situations pertinentes au regard des objectifs à atteindre. Ils ont mis en lumière les phases importantes d'une séance et cité des pistes de différenciation et des prolongements possibles.

Enfin, ils témoignent d'un assez bon niveau de connaissances didactiques sur le sujet.

Dans l'ensemble, les candidats se sont exprimés de manière correcte à oral et ont témoigné des compétences liées aux valeurs de la République conformes aux attentes.

Points à améliorer :

Les candidats peu performants n'ont pas suffisamment approfondi l'analyse du sujet et des documents proposés afin d'identifier clairement les enjeux d'apprentissage et ceux de l'école. Ils ont eu des difficultés à structurer la présentation de la séance - avec une contextualisation efficace des apprentissages en jeu - en se limitant à une description ou à une paraphrase des documents proposés.

Dans la conception de la séance et dans l'organisation de la classe, ils ont manifesté un manque de connaissance des phases de développement de l'enfant et un manque de réalisme dans la construction des phases de manipulation. Le temps imparti à l'exposé a été assez variable selon les candidats : certains ont fait une présentation très courte, d'autres plus longues, mais sans pour autant apporter des éléments pertinents au traitement du sujet.

Les candidats ont paru peu familiers des concepts didactiques à connaître (construction du nombre, lien entre numération et algorithme de calcul, numération décimale et manipulation).

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats devront veiller à utiliser à bon escient le temps de présentation imparti afin de répondre le plus précisément possible aux questions posées, en contextualisant et en structurant la séance dans la séquence. Une maîtrise des contenus disciplinaires des programmes de l'école maternelle et élémentaire, dans tous les champs d'apprentissage des mathématiques et dans tous les cycles est attendue. La maternelle devra faire l'objet d'une attention particulière tant dans ses spécificités pédagogiques (modalités d'apprentissage, principes de la construction du nombre, place de la manipulation et de la verbalisation, durée maximale d'une séance) que dans son organisation au sein de l'école. Il faudra également manifester une première approche pragmatique de la gestion de l'hétérogénéité et une connaissance précise des phases ou étapes importantes d'une situation d'apprentissage. L'adéquation entre les tâches que les élèves doivent réaliser et leur niveau d'abstraction (et/ou compétences attendues) pour le cycle (ou la classe) concerné, devra être prise en compte par les candidats, dans la construction de la séance. Il conviendra d'explicitier la nature de l'activité proposée (découverte, entraînement, évaluation, ...) et de préciser la modalité de travail (individuel, par petits groupes, en classe entière) la plus appropriée à l'engagement actif de l'élève.

Les candidats devront être capable de se projeter dans la classe en mobilisant les expériences professionnelles (stages par exemple) qu'ils ont vécues, surtout lorsqu'il s'agit de proposer au jury des exemples de situations ou des pistes d'évolution du sujet (évolution d'un jeu, du matériel utilisable, des variables didactiques, propositions de différenciation, etc.).

L'ÉCHANGE AVEC LE JURY

Points positifs :

Les candidats les plus performants ont su mobiliser leurs connaissances personnelles pour répondre de manière synthétique et précise aux questions du jury. Ils ont su approfondir la présentation de leur vision de l'enseignement.

Lorsque cela a été possible, ils ont également répondu à des questions plus larges que celles du sujet (adaptation de la problématique posée à un autre cycle par exemple).

Les meilleurs candidats ont témoigné de connaissances pédagogiques et didactiques pertinentes et ont su issues de leur connaissance personnelle. Ils ont su expliciter la progressivité de l'apprentissage dans la séance, tout en mettant en évidence les finalités liées aux phases de celle-ci. Par ailleurs, ils ont bien mis en perspective l'organisation de leur séance, en utilisant à bon escient le tableau mis à leur disposition.

Enfin, les exemples de situations décrites en lien avec celles vécues en stage ont été bien mises en exergue.

Dans l'ensemble, tous les candidats ont présenté des capacités à s'exprimer correctement en français et ont témoigné des compétences liées aux valeurs de la République conformes aux attentes.

Points à améliorer :

Les candidats les moins performants n'ont pas démontré qu'ils avaient les connaissances pour enseigner en école élémentaire ou maternelle. Ils n'ont pas manifesté une connaissance minimale et suffisante de l'organisation de la classe pour appréhender les questions du jury et construit leur réflexion.

Certains candidats ne se sont pas appuyés sur les documents fournis pour répondre aux questions dont les éléments se trouvaient dans les extraits de texte du sujet. En outre, leur méconnaissance du prescrit institutionnel a été très pénalisante. Pour finir, l'organisation de la maternelle, ses enjeux et son programme spécifique ne sont pas maîtrisés.

Conseils aux futurs candidats :

Les futurs candidats veilleront à rester concentrés jusqu'à la fin de l'entretien avec le jury pour répondre le plus précisément possible aux questions posées. Une maîtrise des contenus disciplinaires des programmes de l'école maternelle et élémentaire, dans tous les champs d'apprentissage des mathématiques et dans tous les cycles est attendue.

La période de stage gagnera à être valorisée surtout lorsqu'il s'agira de proposer au jury des exemples de situations ou des pistes d'évolution du sujet (évolution d'un jeu, des didactiques, du matériel utilisable, etc.).

Concernant les candidats n'ayant pas effectué de stage en classe, il sera intéressant de construire quelques repères en visionnant des vidéos de situations d'apprentissages ou en consultant les guides nationaux d'enseignement, très riches en précisions sur le déroulement des séances, dans les apprentissages fondamentaux. Par ailleurs, les candidats devront prendre en compte l'apport du numérique éducatif et davantage conscientiser la place de la manipulation et de la verbalisation, dans la construction de la séance.

5. Conclusion

Il est important de bien préparer les temps d'échanges avec le jury, en s'appuyant sur une trame directive, en veillant à articuler les expériences de formation et/ou compétences professionnelles développées, avec celles attendues d'un professeur des écoles (cf. référentiel de compétences).

Les candidats qui ont montré une capacité à se projeter dans la classe, à mobiliser les élèves (consignes, tâches à réaliser et supports à utiliser) en développant une réflexion pédagogique pertinente, ont réussi à convaincre le jury.

Face à un métier d'une telle exigence et complexité, les futurs professeurs des écoles doivent cultiver et entretenir une grande capacité d'écoute réflexive, une aptitude à travailler en équipe et à s'imprégner des avancées de la recherche pour moduler leur posture et répondre efficacement aux besoins des élèves.

C. L'épreuve d'entretien

1. Description de l'épreuve

Durée totale de l'épreuve pour le jury : une heure et cinq minutes.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : une heure et cinq minutes.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Coefficient 2

Elle est composée de deux parties. Chaque partie est notée sur 10 points :

- Partie 1 – l'épreuve d'EPS ;
- Partie 2 - projection dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

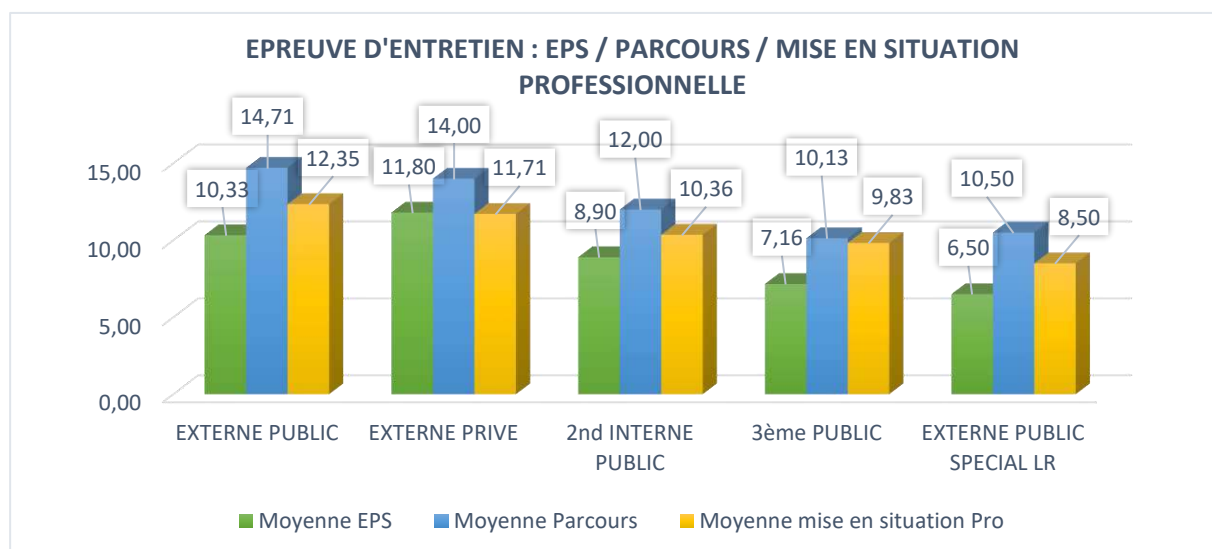
2. Organisation de la commission

L'épreuve orale d'entretien s'est déroulée du 31 mai au 2 juin 2023. 61 candidats ont été interrogés par 6 commissions composées chacune d'un inspecteur de l'éducation nationale, d'un conseiller pédagogique (enseignant du privé pour les commissions concernées), d'un enseignant d'EPS du second degré et d'un personnel administratif.

Chaque jour, les membres des commissions se sont réunis pour lire et analyser le sujet présenté aux candidats et se mettre d'accord sur les pistes à explorer en lien avec ce dernier.

Les commissions ont réalisé une harmonisation journalière des notes attribuées. Enfin, une troisième harmonisation commune à toutes les commissions a été réalisée pour l'ensemble des notes des candidats de l'épreuve.

3. Résultats académiques de l'épreuve



La moyenne d'EPS est la moins bonne des trois parties pour tous les concours. Dans la partie parcours professionnel et motivation il y a eu de bonnes prestations.

	EXTERNE PUBLIC	EXTERNE PRIVE	2nd INTERNE PUBLIC	3ème PUBLIC	EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR	TOTAL
	46 candidats	2 candidats	4 candidats	5 candidats	4 candidats	61 candidats
Moyenne EPS	10,33	11,80	8,90	7,16	6,50	9,77
Moyenne PARCOURS	14,71	14,00	12,00	10,13	10,50	13,86
Moyenne SITUATION PRO	12,35	11,71	10,36	9,83	8,50	11,74

4. Commentaires de l'épreuve

1) PREMIÈRE PARTIE : EPS

	EXTERNE PUBLIC	EXTERNE PRIVE	2nd INTERNE PUBLIC	3ème PUBLIC	EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR	Total
	46 candidats	2 candidats	4 candidats	5 candidats	4 candidats	61 candidats
Moyenne de la partie	10,33	11,80	8,90	7,16	6,50	9,77
Moyenne max	20,00	20,00	12,20	14,60	9,40	
Moyenne min	1,40	3,60	6,80	0,00	3,20	
Nb candidats moyenne >=10	27	1	1	2	0	31
Nb candidats moyenne <10	19	1	3	3	4	30

Les sujets proposés concernent :

- Le cycle 1 : Nager – lancer ;
- Le cycle 2 : sauter loin ;
- Le cycle 3 : S'affronter collectivement.

Points positifs :

Le jury a valorisé les points suivants :

- L'expression correcte des candidats ;
- Le choix correct de l'APSA lorsqu'elle n'est pas déjà proposée ;
- La capacité d'écoute et le respect vis-à-vis du jury ;
- La capacité à faire évoluer les situations proposées après échanges avec le jury.

Points à améliorer :

Les points qui suivent méritent une attention particulière et permettraient aux candidats de s'améliorer :

- L'identification précise de la problématique du sujet ;
- La définition exacte des termes liés au sujet ainsi que l'utilisation d'un vocabulaire précis ;
- La proposition de situations d'enseignement en adéquation avec la problématique du sujet ;
- L'attention particulière à accorder aux variables didactiques, à la sécurité des activités destinées aux élèves ;
- La connaissance approfondie des APSA et des élèves, notamment en ce qui concerne la maternelle ;
- La programmation équilibrée de l'EPS ;
- La prise en compte des enjeux inhérents à l'EPS.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats devront s'exercer régulièrement à la préparation de la première partie de l'épreuve et faire preuve de bon sens dans cette démarche.

Il leur faudra également se référer aux textes officiels et aux documents d'accompagnement pour garantir une approche conforme aux directives établies.

2) DEUXIÈME PARTIE : MOTIVATION ET APTITUDE À SE PROJETER DANS LE MÉTIER DE PROFESSEUR

PARCOURS ET EXPERIENCE

	EXTERNE PUBLIC	EXTERNE PRIVE	2nd INTERNE PUBLIC	3ème PUBLIC	EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR	TOTAL
	46 candidats	2 candidats	4 candidats	5 candidats	4 candidats	61 candidats
Moyenne de l'épreuve	14,71	14,00	12,00	10,13	10,50	13,86
Moyenne max	20,00	20,00	16,00	18,00	16,67	
Moyenne min	0,00	8,00	8,00	2,67	5,33	
Nb candidats MOYENNE >=10	37	1	2	3	2	45
Nb candidats MOYENNE <10	9	1	2	2	2	16

Points positifs :

Les candidats les plus performants ont fait une présentation de leur parcours efficace, remarquablement structurée dans le cas des meilleurs d'entre eux.

Les expériences professionnelles d'enseignement des candidats, qu'il s'agisse de contrats en alternance ou de stages, ont été généralement mises en valeur de manière positive. Les échanges avec le jury se sont déroulés de manière courtoise, contribuant à une atmosphère constructive durant l'évaluation.

La variété des compétences mises en avant, la clarté dans les explications et la réflexion sur les enjeux éducatifs ont constitué des éléments positifs supplémentaires dans l'évaluation des présentations du parcours professionnel des candidats au CRPE.

Points à améliorer :

Certains aspects nécessitent une amélioration pour renforcer la présentation du candidat. Tout d'abord, il est important qu'il approfondisse davantage de lien entre son expérience et le développement de ses compétences spécifiques à l'exercice du métier. Ce lien doit être clairement établi afin de mettre en évidence la pertinence et la transférabilité des compétences acquises dans son parcours vers celles du métier.

Une meilleure connaissance du référentiel des compétences professionnelles est également recommandée. Les candidats devraient démontrer une compréhension approfondie de ce référentiel, en soulignant comment leurs expériences et compétences s'alignent avec les attentes professionnelles spécifiques énoncées.

Par ailleurs, une utilisation plus efficace du temps alloué pour l'exposé est essentielle. Les candidats doivent veiller à une gestion du temps judicieuse, permettant une présentation équilibrée et approfondie de leurs expériences et compétences, tout en restant dans les limites du temps imparti.

Conseils aux futurs candidats :

Pour les futurs candidats, le jury recommande de s'entraîner spécifiquement pour le temps 1 de la partie 2 de cette épreuve, en mettant l'accent sur la préparation de l'exposé. Il faudra alors consacrer du temps à structurer clairement la présentation et veiller à aborder de manière approfondie les points essentiels du parcours et des compétences développées.

Parallèlement, il est important de développer une expression orale et une posture captivante qui attireront l'attention de l'auditoire. Il s'agira ainsi de travailler sur la clarté du discours pour renforcer l'impact de l'exposé.

LES MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLES

Les sujets proposés concernent :

- La Laïcité ;
- L'inclusion scolaire ;
- Les discriminations/ l'homophobie ;
- L'égalité fille/garçon ;
- Le racisme.

	EXTERNE PUBLIC	EXTERNE PRIVE	2nd INTERNE PUBLIC	3ème PUBLIC	EXTERNE PUBLIC SPECIAL LR	TOTAL
	46 candidats	2 candidats	4 candidats	5 candidats	4 candidats	61 candidats
Moyenne de l'épreuve	12,35	11,71	10,36	9,83	8,50	11,74
Moyenne Max	20,00	20,00	14,57	16,86	10,00	
Moyenne Min	0,00	3,43	6,86	2,29	7,43	
Nb candidats moyenne >=10	31	1	2	2	1	37
Nb candidats moyenne <10	15	1	2	3	3	24

Points positifs :

Dans la partie « mises en situation professionnelles » certains points positifs ont été soulignés par le jury. Tout d'abord, la lecture du sujet est correcte, dénotant une compréhension adéquate des consignes et des attentes. De plus, les principes ou valeurs de la République ont été fréquemment identifiés par les candidats.

Points à améliorer :

Pour améliorer la qualité des réponses dans cette partie, plusieurs points méritent une attention particulière. Tout d'abord, il est essentiel d'approfondir la connaissance des outils proposés par les plateformes officielles, car ces ressources sont souvent des sources fiables et actualisées pour les enseignants.

Une meilleure maîtrise du fonctionnement du système éducatif est également attendue car cela permet de situer les problématiques et les enjeux dans un contexte plus large.

En outre, il est important de s'appropriier les textes officiels qui fournissent un cadre juridique et pédagogique essentiel pour l'exercice du métier d'enseignant.

Les candidats pourront également confronter leur proposition à la réalité du terrain et à la connaissance de la classe et de l'école.

Conseils aux futurs candidats :

Quelques conseils pour une préparation efficace de l'épreuve :

- Compréhension approfondie des consignes : Accorder une attention particulière à la lecture précise et à la compréhension des consignes. Une interprétation correcte du sujet est fondamentale pour répondre de manière pertinente.
- Maîtrise des ressources et textes officiels : connaître de manière approfondie les ressources proposées (notamment sur Éduscol), les textes réglementaires et le fonctionnement du système éducatif. Ces éléments constituent une base essentielle pour des réponses solides.

- Réviser les valeurs de la République.
- Entraînement régulier : S'entraîner à analyser des situations difficiles en mobilisant un cadre pertinent d'analyse (valeurs, principes juridiques, droits et devoirs, connaissance du système éducatif, etc.). Se positionner en tant que futur professionnel et dépasser les réponses uniquement affectives (bienveillance, écoute, etc.).
- Connaissance du terrain : Intégrer des éléments concrets et réalistes dans les réponses en tenant compte de la réalité du terrain. Montrer une compréhension approfondie et pratique des enjeux rencontrés. Faire preuve de bon sens.

5. Conclusion

La préparation à cette épreuve exige un entraînement assidu visant à analyser des situations complexes en mobilisant un cadre d'analyse pertinent, incluant la pédagogie et la didactique de l'EPS, les valeurs de la République, les principes juridiques, les droits et devoirs, ainsi qu'une connaissance approfondie du système éducatif.

Il est impératif de se positionner en tant que futur professionnel en intégrant une approche réfléchie et ancrée dans le contexte professionnel.

Cette épreuve se révèle dense et exigeante. Elle teste la capacité des candidats à faire preuve d'endurance intellectuelle et émotionnelle. Cette rigueur permet d'évaluer de manière approfondie les compétences des candidats, les préparant ainsi de manière plus complète à leur future carrière d'enseignant.

D. L'épreuve facultative de langue

1. Description de l'épreuve

Durée de préparation : 30 minutes.

Durée de l'épreuve : 30 minutes.

La note est sur 20. Pour cette épreuve, seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats.

Présentation du candidat et présentation d'un document dans la LVE : 10 minutes

Exposé présentant l'exploitation du support en français : 10 minutes

Échange dans la LVE choisie : 10 minutes

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau B2 est attendu.

2. Organisation de la commission

Les travaux du jury ont commencé par une réunion d'harmonisation.

Les jurys y ont abordé :

- Les connaissances de l'épreuve et de ses enjeux ;
- La découverte des sujets.

Trois langues ont été choisies cette année : anglais, espagnol et italien.

Les commissions étaient composées de trois membres chacune :

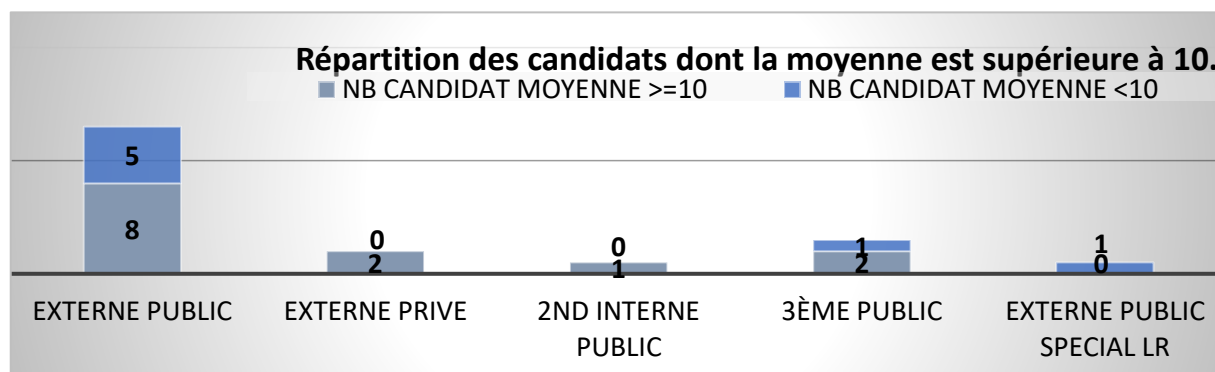
- Un inspecteur de l'éducation nationale ;
- Une enseignant du premier degré ;
- Un enseignant du second degré (anglais, espagnol ou italien).

Il y avait 5 commissions :

- Trois commissions - anglais ;
- Une commission - italien ;
- Une commission - espagnol.

3. Résultats académiques de l'épreuve

	Externe public	Externe public LVE	2nd conc. Int public	3ème conc. Public	Externe privé
Moyenne	12,02	3	14.25	11.75	14.25
Note la plus haute	18.75	3	14.25	16.25	18.5
Note la plus basse	3.25	3	14.25	7	10
Pourcentage de note > 10	38.%	0%	100%	67%	50%
Pourcentage de note =< 10	62%	100%	0%	33%	50%



13 candidats ont bénéficié des points au-dessus de 10, pris en compte pour l'admission.

4. Commentaires de l'épreuve

1) L'EXPOSE DU CANDIDAT

MOYENNE DE LA PARTIE (PRODUIRE UN EXPOSÉ DE QUALITÉ) : 3/5

PRÉSENTATION RAPIDE DU CANDIDAT DANS LA LANGUE VIVANTE

Points positifs :

Les bons candidats ont préparé sérieusement leur présentation.

Le jury a valorisé :

- Les exposés clairs et concis ;
- Les références au parcours de formation et aux expériences à l'étranger ;
- La motivation pour l'enseignement de la langue vivante ;
- La présentation de l'intérêt culturel ;
- La contribution à la construction de la personne et citoyen ;
- La mention des expériences professionnelles en lien avec le métier de professeur des écoles.

Points à améliorer :

Pour certains candidats, la présentation est trop succincte ou trop superficielle.

Le niveau de langue est à renforcer ; certains candidats n'ont pas atteint le niveau B2 attendu pour l'épreuve.

Conseils aux futurs candidats :

Afin de gagner du temps sur la présentation du document, les candidats devront anticiper le traitement des points suivants :

- Lier les compétences acquises lors d'expériences professionnelles à celles requises dans le projet de futur enseignant ;
- Mettre en corrélation la présentation du candidat avec le niveau de compétence langagière attendu (B2 du CECRL) ;
- Utiliser la totalité du temps imparti ;
- Dégager les points forts du cursus personnel en lien avec l'épreuve.

PRESENTATION DU DOCUMENT DANS LA LVE

Points positifs :

Les bons candidats ont produit une description correcte du document (nature, niveau de cycle et/ou de classe, etc.) et ont proposé une problématique découlant de l'analyse du support.

Points à améliorer :

Les points suivants sont pointés par le jury :

- Absence de structuration de l'exposé (introduction, développement, conclusion) ;
- Énumération des éléments figurant dans le document sans aucune distance critique.

Conseils aux futurs candidats :

Il s'agira particulièrement de :

- S'entraîner à présenter des documents de natures variées (fiches de séance, séquence, documents institutionnels) ;
- Faire référence au cadre de l'enseignement de la langue vivante étrangère (ELVE) : le cadre européen de référence pour les langues (CECRL), la circulaire du 12 décembre 2022, le plan langues, l'EMILE (Enseignement des **M**atières par l'**I**ntégration d'**'**une **L**angue **É**trangère), etc. ;
- Problématiser le document, identifier sa nature, le situer par rapport aux autres types d'écrits professionnels ou supports ;
- Connaître les appuis institutionnels pédagogiques et didactiques pour des présentations structurées ;
- Améliorer le niveau de langue ;
- Faire une mise en perspective des éléments saillants du document et mettre en évidence les enjeux didactiques et pédagogiques.

EXPOSE DE LA SEANCE OU DE LA SEQUENCE

Points positifs :

Le jury a félicité les candidats qui :

- Ont identifié le niveau et le cycle concernés ;
- Ont pensé leur enseignement dans la durée en inscrivant la séance dans une séquence plus large ;
- Ont su reconsidérer leur proposition lors de l'échange avec la commission.

Quand le document proposé était une séance, les meilleurs candidats ont su :

- Tirer parti de cette dernière pour proposer des pistes d'exploitation supplémentaires ;
- La scinder en parties distinctes ;
- L'améliorer en fonction des besoins des élèves ;
- Proposer des prolongements.

Points à améliorer :

Les candidats veilleront à :

- Éviter la paraphrase et la lecture commentée du dossier ;
- Montrer une connaissance de l'existence du dispositif EMILE et de ses enjeux ;
- Montrer une connaissance du rôle de l'assistant étranger ;
- Faire preuve de réalisme ;
- S'exprimer dans un niveau de langue en français précis et adéquat ;
- Montrer leur capacité à proposer une exploitation des éléments didactiques ;
- Prendre en compte les aspects culturels de l'enseignement des langues vivantes étrangères.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury fait les recommandations suivantes en ce qui concerne la partie « exposé » :

- Pratiquer des mises en situation d'enseignement de la LVE dans tous les cycles. Il est essentiel de s'exercer à la rédaction et à la présentation avec une attention particulière quant à gestion efficace du temps alloué ;
- S'appuyer sur les expériences vécues. Ces dernières pourront être mobilisées pour enrichir les propositions : se projeter dans une classe en imaginant comment les élèves pourraient réagir et ajuster en conséquence ;

- Penser l'enseignement de la LVE de manière globale en intégrant sa séance dans une séquence plus large. Cette approche montrera sa capacité à planifier et à structurer les apprentissages ;
- Acquérir une connaissance approfondie des programmes, de la circulaire du 12 décembre 2022 concernant les mesures pour améliorer les apprentissages des élèves et du guide "Oser les langues vivantes étrangères" d'EDUSCOL (mars 2020). Une compréhension approfondie de ces documents permettra de contextualiser ses choix dans le cadre du prescrit.

2) ENTRETIEN AVEC LE JURY

Points positifs :

Les bons candidats ont montré une aisance à entrer dans l'échange, une bonne implication dans les interactions avec le jury.

Ils n'ont pas été surpris par les questions. Ils ont interagi facilement avec le jury en mobilisant leurs connaissances. Ils se sont adaptés et ont régulé.

Point à améliorer :

Le niveau de langue n'a pas toujours été celui attendu au concours.

Conseils aux futurs candidats :

Concernant la partie entretien le jury recommande de :

- Prendre le temps nécessaire pour écouter attentivement les questions posées : réfléchir avant de répondre, s'assurer de formuler des réponses réfléchies et pertinentes. En cas d'absence d'un terme spécifique, ne pas hésiter à utiliser des périphrases pour exprimer les idées de manière précise.
- S'appropriier davantage les textes institutionnels de référence afin de se sentir plus à l'aise lors de l'entretien. Une connaissance approfondie de ces textes contribuera à renforcer la compréhension des attentes du jury.
- Se projeter dans le rôle d'enseignant en relation avec la mise en œuvre des valeurs républicaines et des obligations définies par les programmes pour l'ELVE et être ainsi capable de démontrer comment ces éléments peuvent être intégrés dans une pratique de classe.

5. Maitrise de la langue et de l'expression des candidats

On retrouve une grande diversité de maîtrise entre les candidats à niveau de diplômes équivalents (MASTER). En fonction de la langue vivante choisie, le niveau est globalement à renforcer (entre B1 et B2). Les bons candidats pourraient prétendre à l'excellence.

6. Conclusion

Les conseils dispensés aux futurs candidats mettent en évidence l'importance de la préparation, de la réflexion et de la connaissance approfondie des textes institutionnels.

La réussite à cette épreuve ne se limite pas seulement à la maîtrise de la langue étrangère, mais également à la capacité de contextualiser et de développer efficacement les compétences des élèves.

Un manque global de préparation de cette épreuve est préjudiciable à l'intérêt porté par la suite à ce champ disciplinaire.

C'est le paradoxe d'une épreuve facultative pour un enseignement obligatoire.

E. L'épreuve de créole

1. Description de l'épreuve

Durée de préparation : 1 heure

Durée de l'épreuve : 40 minutes

Exposé : 25 minutes

Entretien : 15 minutes

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2. Organisation de la commission

La commission est composée de trois membres :

- Un inspecteur de l'éducation nationale ;
- Un conseiller pédagogique départemental de créole ;
- Un enseignant de créole du second degré.

La commission a évalué 4 candidats.

3. Résultats académiques de l'épreuve

Les notes figurant dans ce tableau sont sur 20.

	Externe public LVR
Moyenne	14,38
Note la plus haute	18,12
Note la plus basse	9,12
Pourcentage de note > 10	75 %
Pourcentage de note =< 10	25 %

4. Commentaires de l'épreuve

1) L'EXPOSE DU CANDIDAT- PRESENTATION DU DOSSIER DOCUMENTAIRE EN CREOLE

Points positifs :

Le jury apprécie la présence d'un plan et d'une problématique reliant les documents du corpus.

Les introductions proposées étaient personnalisées ou plus classiques.

Points à améliorer :

L'exercice d'analyse d'un corpus demeure souvent incompris. Les candidats réalisent des descriptions de chaque document sans mettre en interaction ces derniers à partir d'une problématique posée.

Le jury note peu de problématisation du dossier.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury conseille de :

- Dégager une problématique et prendre appui sur l'analyse des documents pour la traiter ;
- Veiller à la qualité de la langue créole proposée.

2) L'EXPOSE DE LA SEANCE OU DE LA SEQUENCE EN FRANÇAIS

Points positifs :

Les séances/séquences présentées montraient des appuis didactiques pertinents ainsi que des modalités pédagogiques variées.

La démarche contrastive a été exploitée à bon escient.

Points à améliorer :

Le jury recommande de :

- S'appuyer sur les textes officiels et particulièrement sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
- D'introduire la séance en tenant compte des représentations initiales des élèves.

Conseils aux futurs candidats :

Les candidats doivent préciser l'objectif visé, les compétences attendues, les prérequis et proposer des modalités favorisant les interactions.

3) ENTRETIEN AVEC LE JURY EN CREOLE

Points positifs :

Les candidats ont su échanger de façon soutenue et correcte en créole.

Les compétences de compréhension orale, d'expression orale en continu et en interaction étaient correctes.

Points à améliorer :

Le jury préconise de bien écouter les questions posées avant de répondre et de garder une honnêteté intellectuelle vis-à-vis des connaissances en créole.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury invite à prendre en compte le fait que la langue vivante régionale est un enseignement à construire en termes d'apprentissage pour les élèves.

5. Maîtrise de la langue et de l'expression des candidats

La lecture en créole demeure satisfaisante : le jury relève l'usage d'une intonation adaptée ; une meilleure fluidité serait souhaitable.

6. Conclusion

L'exercice d'analyse d'un corpus de documents n'est pas toujours maîtrisé. Un parallèle est à faire avec une analyse documentaire en français : les documents doivent être corrélés au lieu d'être simplement décrits un à un.

Cependant, le jury relève une réelle volonté de structurer à la fois l'analyse des documents et la présentation des pistes pédagogiques envisagées.

L'utilisation des documents pour les propositions de séances est bien marquée. Néanmoins, elle doit traduire une projection dans le futur métier d'enseignant avec : des consignes mieux formulées, une meilleure prise en compte des connaissances culturelles des élèves et des enseignants et une participation réelle des élèves (démarche actionnelle).

Les motivations des candidats doivent être honnêtes. Elles doivent également dépasser le statut personnel et leur permettre de se projeter en faveur d'un enseignement construit, favorable à la maîtrise des deux langues.

La démarche contrastive doit être connue et utilisée lors de l'épreuve.